



UNIVERSITA  
DI CORSICA

PASQUALE  
PAOLI

GUIDE

de

L'ÉTUDIANT

2010-2011

Inscription

DUT

Orientation

AROUS

Médecine préventive

Associations étudiantes

International

Recherche

Stage

Licences

ENT

Scolarité

Formations

Alternance

Sports

Masters

Centre Culturel

Campus

Bibliothèque





FLASH INFO ▶ 8 mai / 124<sup>ème</sup> École de Combustion du 28 mai au 3 juin / Prénomination en ligne ! /

Rechercher

Préfectures

Formales

Vie étudiante

Recherche

Bibliothèque

Insertion professionnelle

International

ENT

Vous êtes...

LYCÉEN

ÉTUDIANT

ENSEIGNANT  
CHERCHEUR

PREMIER

ENTREPRENEUR

GRAND PUBLIC

Demu ci l'avvene  
Ouvrons l'avenir

La vie sur le campus

Vos services



Calendrier

Mai 2010

L	M	J	V	S	D
			1	2	
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	

Zoom sur l'Université

Plans

Guide de l'étudiant

BIBLIOTHÈQUE

ACTUALITÉS

EVENEMENTS

INTERNATIONAL

FORMATION

INSERTION PROFESSIONNELLE

VIE ÉTUDIANTE

RECHERCHE

# Edito : Siate i benvenuti à l'Università di Corsica



Antoine Aiello,  
Président de l'Université de Corse

Depuis sa création en 1765 et sa réouverture en 1981, l'Université de Corse Pasquale Paoli inscrit sa politique de formation et de recherche dans une démarche d'anticipation. Parmi les premières universités à avoir accédé à l'autonomie en janvier 2009, elle relie les hommes et les compétences, les pratiques et les idées, les ressources et le projet, et prépare avec conviction les étudiants à la réussite en leur donnant les moyens de s'insérer avec succès dans le monde de l'emploi mais aussi d'animer la société de demain.

Conformément à sa vocation première, l'Université de Corse s'investit au service de tous les étudiants. Elle leur offre la possibilité de moduler leur parcours en l'adaptant à leur profil et leurs souhaits. Ses formations à fort contenu professionnalisant les orientent vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire. Attentive à la réussite de ses étudiants, elle propose une offre de

formation accomplie et un suivi important dès leur entrée sur le campus avec un accompagnement pédagogique privilégié.

L'Université permet également aux meilleurs bacheliers insulaires de poursuivre leurs études en Corse. Après le PCEM1, le parcours Sciences Po et l'ouverture de la classe préparatoire en vue de la création d'une École d'Ingénieurs en 2011, elle ouvre cette année une classe préparatoire aux écoles de commerce.

Ces choix stratégiques répondent à une volonté de faire fructifier sur le terrain de la formation nos compétences acquises depuis plus de quinze ans dans les domaines des Énergies Renouvelables, de l'Environnement, des Technologies de l'Information et de la Communication ou des Identités Culturelles. Plus largement, ces avancées reposent sur une politique scientifique qui, déclinée en sept projets de recherche, est aujourd'hui labellisée et reconnue au plus haut niveau par le CNRS.

Enfin, l'Université de Corse revendique dans sa mission la formation intellectuelle, au principe de tout esprit critique : former des étudiants pour préparer de futurs citoyens, munis d'un savoir opérant et d'une conscience aiguë des problèmes du monde, mais également aptes à apporter les réponses que la société corse attend.

Membre fondateur du premier Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) euro-méditerranéen regroupant les universités de Nice Sophia Antipolis, Sud Toulon Var, Paris VI, Gênes et Turin, elle fonde son internationalisation sur une volonté farouche de combiner excellence scientifique et développement du territoire. Cette dynamique, reconnue et appuyée par ses partenaires, l'enracine dans son environnement et son réseau naturels : la cité, l'île, la Méditerranée, l'Europe.

Elle la conforte dans l'idée que seules les convictions profondes, arimées à une pensée d'ouverture, sont susceptibles de repousser les limites. Convictions qui ont, par le passé, travaillé à la résurgence de notre Université et ont animé l'esprit pionnier qui continue de nous guider dans notre ferme volonté de réussir tous ensemble.

# Sommaire

## 5 Découvrir l'Université de Corse

- 6. Zoom sur les campus
- 7. L'Université de Corse en chiffres
- 8. Qui dirige l'Université de Corse ?
- 10. Les élus étudiants

## 11 Premier pas

- 12. Le service de la Scolarité
- 13. Les modalités d'inscription
- 16. La sécurité sociale étudiante
- 17. Le web, l'actu et vous !

## 21 L'offre de formation

- 22. Une structure en 3 niveaux
- 23. Une formation, un métier
- 24. La Faculté des Sciences et Techniques
- 26. L'Institut Universitaire de Santé
- 27. La Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales
- 28. La Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion
- 29. L'Institut Universitaire de Technologie
- 30. L'Institut des Administrations et des Entreprises
- 31. L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- 32. Le Centre de Formation des Apprentis Universitaire
- 33. L'Ecole Doctorale
- 35. Le Service Commun de Formation Continue



## 37 Réussir vos études

- 38. La plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle
- 40. Le bureau des stages
- 41. La bibliothèque universitaire
- 43. Les certifications en langues
- 44. Les certifications en informatique

## 45 Les activités étudiantes

- 46. Les activités sportives et culturelles
- 49. Les associations étudiantes

## 51 S'ouvrir à l'international

- 52. Le Bureau des Relations Internationales
- 53. Les séjours d'études à l'international
- 56. Les stages à l'international

## 59 La recherche

- 60. Les 7 projets de recherche
- 62. La cellule de valorisation de la recherche

## 63 Vie pratique

- 64. Le service de médecine préventive
- 68. Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
- 69. En cas d'urgence
- 71. Se déplacer / Se distraire

# La Collectivité Territoriale de Corse et L'Université Pasquale Paoli

## L'action de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de développement universitaire

Les actions de la **Collectivité Territoriale de Corse**, en matière d'enseignement supérieur et de recherche, visent à créer les conditions d'une société misant sur la valorisation des savoirs et de ses ressources humaines.

La **Collectivité Territoriale de Corse** dispose pour cela de compétences dérogatoires au droit commun en application de la loi du 22 janvier

2002 : « La Collectivité Territoriale de Corse finance, équipe, construit et entretient les établissements d'enseignement supérieur ... »

La **Collectivité Territoriale de Corse** participe notamment au financement :

- . de la recherche,
- . de l'apprentissage,
- . de la formation continue,
- . de la vie étudiante,
- . de la politique patrimoniale de l'Université de Corse.



Decouvrir  
L'Université  
de  
Corse

# Zoom sur les campus :

## 4 sites

### Corte, Ajaccio, Bastia et Cargèse

Pour mener à bien ses missions culturelles, d'enseignement et de recherche, l'Université de Corse dispose d'un parc immobilier réparti sur 4 sites : Corte, Ajaccio, Bastia et Cargèse.



Palazzu Naziunale



IUFM



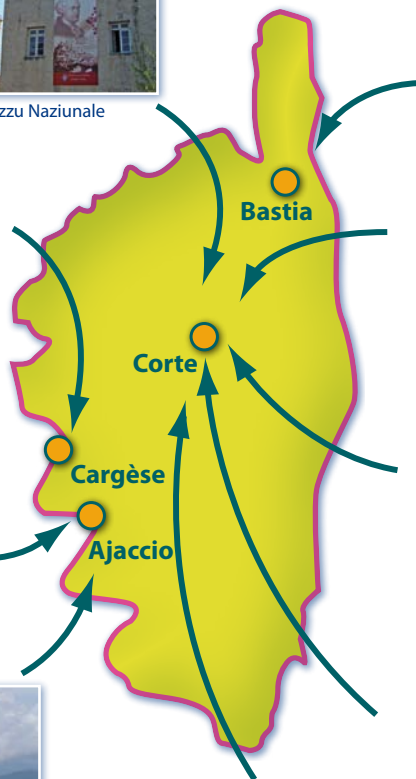
Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse



Campus Mariani  
Fac de Lettres  
Fac Droit / Eco - IAE



Centre de recherche de Vignola



IUT



IUFM



IUFM



Campus Grimaldi  
Fac des Sciences

# L'Université de Corse en chiffres

4400 étudiants

4 sites

290 enseignants et enseignants chercheurs

173 techniciens, ingénieurs et administratifs

600 intervenants extérieurs

## 7 Composantes

3 UFR

1 IAE

1 IUT

1 IUS (Institut Universitaire de Santé)

1 IUFM

1 centre de formation des apprentis universitaire

En 2009, 167 étudiants en alternance  
135 partenaires (entreprises, collectivités locales, associations)  
Des secteurs d'activités variés

## 4 Domaines de Formation

Droit, économie et gestion

Art, lettres, langues

Sciences, humaines et sociales

Sciences, Technologies, santé et STAPS

7 projets de recherche

2 Unités Mixtes de Recherche (CNRS)

+ de 100 diplômes du niveau Bac jusqu'au Doctorat

Licences

Licences professionnelles

Masters

DUT

DEUST

1 Fédération de recherche

1 Unité Mixte de Service (CNRS)

## Les parcours d'excellence

Sciences politiques

Cycle préparatoire intégré à une école d'ingénieur

Première Année Commune des Etudes de Santé

Classe préparatoire aux grandes Ecoles Commerciales

Classe préparatoire IRA

1 Fondation

+ de 100 d'universités partenaires dans le monde

50 nationalités présentes sur les campus

# Qui dirige l'Université de Corse ?

## Le Président et les 3 Conseils

### Le Président est élu par le Conseil d'Administration de l'Université pour 4 ans.

Il dirige l'Université, préside chaque conseil, prépare et exécute leurs délibérations. Il est assisté d'un directeur de cabinet, de vice-présidents et de chargés de mission qui constituent l'équipe présidentielle.

**Les 3 conseils** sont constitués de membres élus (enseignants-chercheurs, représentants du personnel, des étudiants) et de personnalités extérieurs. Ils siègent sous la responsabilité d'un vice-président.

• **Le Conseil d'Administration (CA)** détermine la politique de l'établissement, vote le budget, approuve les accords et conventions, examine et vote les décisions du CS

et du CEVU, informe et consulte la communauté universitaire par le biais de ses représentants élus.

• **Le Conseil Scientifique (CS)** propose au CA les orientations de la politique de recherche. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

• **Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)** propose au CA les orientations en matière d'enseignement, met en œuvre les réformes ministérielles, instruit les projets de nouvelles filières et traite des questions d'orientation, d'insertion professionnelle et de conditions de vie des étudiants.

**L'équipe dirigeante** est assistée dans ses tâches par la Direction Générale des Services, l'agence comptable et les services centraux de l'Université.



<p>Antoine AIELLO</p>		<p>Président</p>											
		<p><b>VPCA</b> Problématiques administratives et de gestion Transfert des compétences et mise en place de l'autonomie Contractualisations</p>											
<p><b>DGS</b> Problématiques administratives et de gestion</p>	<p><b>VPCS</b> Problématiques de recherche</p>	<p><b>VPCEVU</b> Problématiques de pédagogie et de vie étudiante</p>	<p><b>VP ETUDIANT</b> Aspect de vie étudiante, relations avec le Crous</p>	<p><b>VP Ingénierie Pédagogique</b> Parcours de réussite et parcours de haut niveau</p>	<p><b>VP Information Orientation insertion Professionnelle</b></p>	<p><b>VP Relations Internationales</b></p>							
													
<p>Fabienne PALMARO</p>		<p>Paul-Marie ROMANI</p>		<p>Georges MORACCHINI</p>		<p>Arnaud SARTI</p>		<p>Pierre TOMI</p>		<p>Vincent CASTOLA</p>		<p>Stéphanie MAC GAW</p>	
<p>Direction de la recherche et du transfert</p>		<p>Direction des études et de la vie universitaire</p>											

## Les autres conseils

Les conseils des composantes (UFR, Instituts, Département) définissent la politique de l'UFR, votent le budget de la composante, examinent les maquettes d'enseignements, traitent des questions ou projets propres à chaque composante, informent et consultent les membres de la composante, personnels et étudiants.

## Les élus étudiants

### Les représentants étudiants auprès des 3 conseils de l'Université sont élus pour 2 ans :

- . 5 élus au Conseil d'Administration.
- . 12 élus au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.
- . 4 élus au Conseil Scientifique.

De plus, un Vice – Président Étudiant est élu au sein du CEVU.

Il est chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

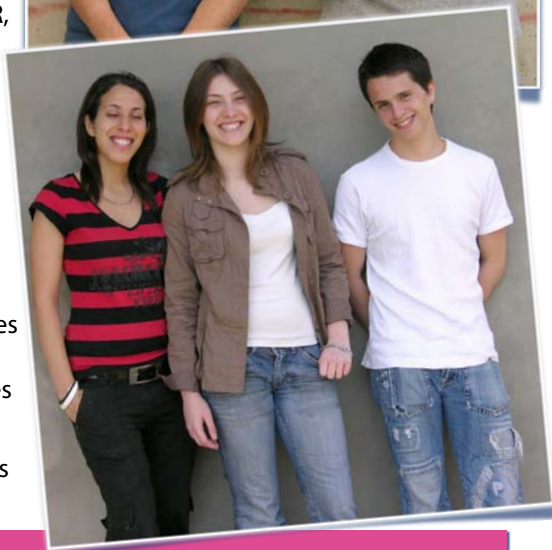
Les étudiants sont également représentés au sein des conseils d'UFR, d'Instituts ou de départements.

### Le rôle d'un élu étudiant :

- . Participer aux prises de décision de l'Université par le vote du budget, l'élaboration des maquettes d'enseignements et des modalités de contrôle de connaissance,
- . Proposer et défendre les revendications des étudiants devant les conseils,
- . Informer les étudiants des travaux des conseils.

Les représentants actuels ont pris leurs

fonctions en février 2010. Leur mandat s'achèvera en février 2012.



### 2 syndicats étudiants sont actuellement référencés à l'Université de Corse :

. **Consulta di a Ghjuventu Corsa (CGC)**  
cgccorte@gmail.com

. **Ghjuventu Paolina (GP)**  
<http://www.ghjuventupaolina.com/>



Premier  
pas

# Le Service de la Scolarité

Le service de la scolarité gère le suivi administratif du cursus de l'étudiant, de sa demande d'inscription à la délivrance de son diplôme à l'Université de Corse. Il gère les inscriptions administratives, les inscriptions pédagogiques, les transferts de dossier, la préparation des examens, la diffusion des notes et résultats et la délivrance des relevés de notes et des diplômes. Afin de faciliter les démarches administratives, l'étudiant(e) devra toujours se présenter muni(e) de sa carte d'étudiant(e) aux horaires d'ouverture au public.

## Horaires d'ouverture des bureaux au public :

### Du 1er novembre au 30 juin :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 9 h 15 à 12 h

Mercredi :  
de 9 h 15 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h

### Du 1er juillet au 31 octobre :

Lundi, mardi et jeudi :  
de 9 h 15 à 12h et de 14 h 15 à 17 h

Mercredi et vendredi :  
de 9 h 15 à 12h

## Localisation / coordonnées :

Les différents bureaux de scolarité sont répartis sur plusieurs sites afin d'être au plus près des lieux d'études des étudiants et en fonction de leur composante de rattachement :

## Campus Grimaldi

Vous trouverez **la scolarité Sciences et Techniques** : gestion des étudiants **des formations de l'UFR Sciences et Techniques et l'Institut Universitaire de Santé**

Tél : 04 95 45 00 51  
dmorel@univ-corse.fr  
lpoggi@univ-corse.fr  
fax : 04 95 45 01 36

## Campus Mariani

Vous trouverez **la scolarité Mariani**, qui prend en charge la gestion des étudiants :

**. des formations de l'UFR Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion et de l'IAE**

Tél : 04 95 45 00 13  
fsoulas@univ-corse.fr  
brancaj@univ-corse.fr

**. des formations de l'UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLASHS)**

Tél : 04 95 45 00 15  
cathyb@univ-corse.fr  
dpaolini@univ-corse.fr

**. en études doctorales : doctorants de toute l'Université de Corse**

Tél : 04 95 45 00 02  
scoldoct@univ-corse.fr  
fax : 04 95 45 01 57

# Les modalités d'inscription

## Les pré-requis à l'inscription :

(Voir les modalités d'accès aux diplômes sur [www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr))

## Inscription en 1ère année de Licence :

Vous devez être titulaire de l'un des titres suivants :

- . un baccalauréat français
- . un titre français admis en dispense du baccalauréat conformément à la réglementation nationale
- . le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), option A (littéraire) ou option B (sciences)
- . la Capacité en Droit 2ème année
- . un diplôme européen de niveau baccalauréat pour les étudiants de l'Espace Economique Européen (EEE)
- . une autorisation d'inscription pour les étudiants internationaux hors EEE (consulter les pages du bureau des Relations Internationales).

## Inscription dans les autres diplômes :

L'étudiant doit relever d'un des cas suivants :

- . être titulaire du diplôme requis pour s'inscrire à la formation envisagée
- . une autorisation d'inscription dans le diplôme
- . une validation des acquis professionnels (voir service de la Formation Continue)
- . une validation des acquis de l'expérience (voir service de la Formation Continue).

## L'inscription administrative :

### La réglementation

L'inscription administrative est annuelle, individuelle et obligatoire. Elle seule confère la qualité d'étudiant.

Elle doit être renouvelée chaque année universitaire ainsi que le paiement des droits d'inscription.

Il est interdit de s'inscrire la même année dans deux universités pour un même diplôme.

Aucune demande d'annulation de l'inscription administrative ne sera prise en compte après le 30 octobre (15 décembre pour les doctorants) sauf motifs d'interruption justifiés.

### Le dossier de demande d'inscription administrative

L'étudiant(e) bénéficie de trois possibilités d'inscription :

- . Retirer un dossier d'inscription administrative à la scolarité (ou l'éditer sur le site de l'Université de Corse) puis le déposer complété le jour du rendez-vous fixé.
- . Télécharger le dossier d'inscription administrative en ligne.
- . Procéder à son inscription par le web via le site internet de l'Université de Corse (limitée aux étudiants inscrits l'année précédente).

## Les périodes d'inscription

Les néo-bacheliers doivent s'inscrire dans le courant du mois de juillet. Les autres étudiants doivent s'inscrire avant la date de rentrée de leur filière.

## Les droits de scolarité

Les droits d'inscription peuvent être réglés en une fois au moment de l'inscription administrative ou échelonnés en trois règlements (voir détail dans le dossier d'inscription administrative), par chèque ou en espèces (par virement pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tiers en cas de paiement échelonné).

Les droits ne sont pas connus avant début juillet (publication de l'arrêté des droits de scolarité). Pour information, les droits 2009/10 pour une inscription en Licence ou en DUT s'élevaient à 175.57 euros, pour un Master à 235.57 euros et 354.57 euros pour un Doctorat. La Sécurité Sociale s'élevant à 198.00 euros pour cette même année.

L'inscription administrative n'est validée qu'après règlement des droits de scolarité (ou du 1<sup>er</sup> tiers en cas de paiement échelonné).

Le changement de situation administrative (bourse tardive ...) permet une exonération de tout ou partie des droits. Un imprimé de demande de remboursement des droits est disponible en scolarité.

## Le transfert de dossier

Un étudiant souhaitant changer d'établissement doit demander avant la rentrée universitaire un transfert de dossier universitaire auprès de son université d'origine.

Il nécessite l'avis favorable des deux présidents, celui de l'université d'origine

et celui de l'université d'accueil.

## Cas particulier des auditeurs libres

Ce statut permet d'assister aux cours mais ne donne pas le droit de passer des examens, ni de suivre les TD et TP. Il n'ouvre pas droit à la Sécurité Sociale Etudiante. L'inscription est possible en cours d'année. Elle est subordonnée à l'acquiescement des droits spécifiques (30.00 euros pour l'année 2007/08) Loi du 20 juillet 1992 et décrets du 23 août 1985 et du 27 mars 1993.

## Cas particuliers des étudiants handicapés

Les étudiants(es) présentant un problème de santé et/ou social pouvant gêner leur scolarité, doivent se faire connaître « au plus tôt » à la Cellule Handicap au Service de Médecine Préventive (campus Mariani tél : 04 95 45 01 67 /45 00 19 ) et au Service Social (04 95 45 01 20) pour bénéficier, d'une part, des mesures médico-administratives et /ou sociales prévues à cet effet, et d'autre part, à la demande des UFR pour que les éventuels aménagements attribués aux bénéficiaires, soient « intégrés » au plus vite dans les emplois du temps des filières concernées.

## L'inscription pédagogique : Les modalités

L'inscription pédagogique est obligatoire, elle permet à l'étudiant de préciser son contrat pédagogique. Il doit déterminer ses choix pour les TD, TP, langues, activités culturelles ou sportives ...

## Deux possibilités d'inscription pédagogique :

. Retrait de la fiche pédagogique auprès de la scolarité et retour avec le dossier d'inscription administrative.

. Saisie en ligne (mise à disposition éventuelle pour la rentrée 2010-11) des choix par le module d'IPWeb sur [www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr) puis dépôt du contrat pédagogique à la scolarité. L'étudiant(e) doit impérativement

assister aux cours correspondants à ses choix. Toute demande de changement doit être effectuée auprès du service de la scolarité.

Si les activités sportives (SUAPS) ou culturelles (CCU) ont été choisies, il est obligatoire de déposer la fiche d'inscription complétée au service concerné.



### Cas particulier des étudiants dispensés de contrôle continu

Afin de bénéficier du régime salarié et ainsi être dispensé des contrôles continus, les étudiant(e)s salarié(e)s, les mères de famille et les sportifs de haut niveau doivent faire une demande de dispense auprès de la scolarité en justifiant de leur statut avant le 15 novembre.

# La Sécurité Sociale étudiante

**La sécurité sociale étudiante est obligatoire dès 16 ans** (à l'exception des étudiants dont les parents sont affiliés aux régimes de sécurité sociale suivants : Mines, Port autonome de Bordeaux, EDF-GDF, CCI de Paris, SNCF, RATP, Clercs de Notaire, Militaires, Marins, Travailleurs non salariés des professions non agricoles). Cette inscription peut être gratuite ou payante (198 euros pour l'année universitaire 2009/2010).

## La Mutuelle des étudiants

La Mutuelle des étudiants propose différentes « complémentaires santé » pour compléter les remboursements de la sécurité sociale (qui ne rembourse pas tous les frais de santé). Or, une dépense de santé imprévue peut coûter cher. La Mutuelle des Étudiants a négocié de très nombreux tiers payants nationaux et locaux (il n'y a donc pas à faire d'avance de frais pour la grande majorité des actes médicaux).

## Qui peut adhérer aux complémentaires santé de Mutuelle des étudiants ?

- . Tous les étudiants (sans être nécessairement affiliés au régime étudiant de sécurité sociale),
- . Les conjoints ou concubins des adhérents,
- . Les enfants des adhérents de la Mutuelle des Étudiants sous réserve d'une cotisation minorée, similaire à la cotisation de leurs parents.

Votre âge, la profession de vos parents, votre situation personnelle déterminent votre statut au regard de la Sécurité sociale étudiante (inscription gratuite, payante, obligatoire ou non). L'inscription à la sécurité sociale étudiante s'effectue en même temps que l'inscription à l'Université (toutes les pièces à fournir sont indiquées dans le dossier d'inscription).

**Renseignements :**  
[www.lmde.com](http://www.lmde.com)

### Coordonnées : LMDE

7 avenue Jean Nicoli - BP 53 - 20250  
Corte  
Tél. : +33 (0)4 95 46 09 38  
ou 3260 dites « LMDE »  
[www.lmde.com](http://www.lmde.com)



# Le web, l'actu et vous !

## L'environnement numérique de travail (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail est un portail dédié aux étudiants et au personnel de l'**Université de Corse**. Accessible où que vous soyez, il offre un point d'accès unique à un ensemble de services, avec un seul mot de passe.

### Différents outils à votre service !

#### Mon Campus

Vous aurez accès à votre espace personnalisé avec votre boîte email, votre agenda, votre emploi du temps, vos cours en ligne sur Scandola, des questionnaires en ligne ... Emails universitaires de la forme (outil Courriel) :  
N°etudiant@webmail.univ-corse.fr  
ou prenom.nom@webmail.univ-corse.fr  
Les cours en ligne (outil Cours en ligne) : Cet outil vous permet d'accéder à vos cours en ligne sur la plate-forme d'enseignement à distance SCANDOLA. Cliquez sur « Mes espaces de cours » pour visualiser vos cours en ligne.

#### Scolarité

Vous pourrez consulter vos résultats aux examens, votre dossier administratif.

#### Bibliothèque Universitaire

Vous aurez accès au catalogue des ouvrages et aurez la possibilité de les réserver.

#### Insertion professionnelle/POIP

Vous aurez la possibilité de consulter des offres de stages et d'emplois nationales et internationales constamment mises à jour, ou encore éditer votre convention de stage.

#### Actualités Universitaire

Toute l'actualité de votre université à portée de click : conférences, colloques, programme culturel, activité scientifiques, projets universitaires ...

#### Vie des conseils, Vie des composantes

Vous serez informés de la vie institutionnelle avec les comptes rendu des différents conseils.



#### Comment se connecter ?

<http://www.univ-corse.fr>

ou

<http://campus.univ-corse.fr>

**Identifiant :** saisissez votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant)

**Mot de passe :** saisissez votre date de naissance sous la forme *jjmmaaaa* (possibilité de changer le mot de passe sur la page d'accueil de l'ENT)

#### Contact/Aide :

Centre de Ressources Informatiques  
Courriel : [cpadmin@univ-corse.fr](mailto:cpadmin@univ-corse.fr)  
Tél : +33 (0)4 95 45 01 52

**Le réseau sans fil de l'Université de Corse est ouvert à l'ensemble de ses utilisateurs** (Étudiants et Personnels). Il offre un accès à Internet, ainsi que sous certaines conditions un accès aux ressources informatiques de l'Université. Comme son nom l'indique, il ne nécessite aucune connexion filaire et il est présent sur la grande majorité des sites et campus de l'établissement.

### Comment y accéder ?

#### Pré-requis

. Disposer d'un ordinateur portable (ou PDA) équipé d'une carte réseau sans fil 802.11b ou 802.11g. Il peut s'agir d'un poste de type PC ou de type Macintosh, fonctionnant sous Windows, MacOS X ou Linux.

. Posséder un anti-virus, avec un fichier de définitions virales à jour.

. Faire régulièrement les mises à jour du système d'exploitation. En fonction de votre système d'exploitation, consultez les sites de Microsoft, Apple ou encore le site relatif à la distribution Linux (Debian, Mandriva Gentoo, etc.).

. Authentification via un portail web :  
Ouvrir le navigateur web et se connecter avec l'identifiant :  
Saisissez votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant)  
Mot de passe : Saisissez votre date de naissance sous la forme jjmmaaaa (possibilité de changer le mot de passe sur la page d'accueil de l'ENT)

#### Configuration

Le principe du réseau sans fil est celui des « hot-spots ». Une fois entré dans une zone WiFi, correspondant à un lieu de couverture radio, votre ordinateur est en mesure de « s'associer » à un point d'accès. L'identifiant du réseau sans fil est diffusé par les points d'accès, et il n'est pas nécessaire de déclarer une clef de chiffrement pour communiquer. Ces deux conditions garantissent la faculté de fonctionnement.

Par défaut vous êtes connecté automatiquement en tant qu'invité (Accès internet uniquement).

Sous certaines conditions (accès supplémentaire aux services universitaires), il peut être utile de configurer un profil de connexion sans fil où l'identifiant du réseau est déclaré.



## Actu, Raggiugli, Evènements

### **Gardez le fil de l'info avec [www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)**

News et notes d'actualités, évènements et manifestations, pour tout savoir au jour le jour des sujets qui font partie du quotidien du campus, cliquez et lisez.

### **Vivez au rythme des évènements**

De nombreux évènements rythment la vie universitaire : conférences, colloques, séminaires, universités citoyennes, animations littéraires, conférences de l'Université Inter-Âges,

autour de diverses thématiques. De nombreuses personnalités sont régulièrement invitées : le sociologue Edgar Morin, Serge Orru – Directeur du WWF France, Nicolas Hulot, l'ingénieur du son aux 6 oscars Dominique Hennequin, l'acteur réalisateur Robin Renucci, l'actrice Natasha Régnier, le grand communicant Dominique Wolton, le fondateur de la faculté mondiale de l'eau Riccardo Petrella, l'épidemiologiste Antoine Flahaut ...

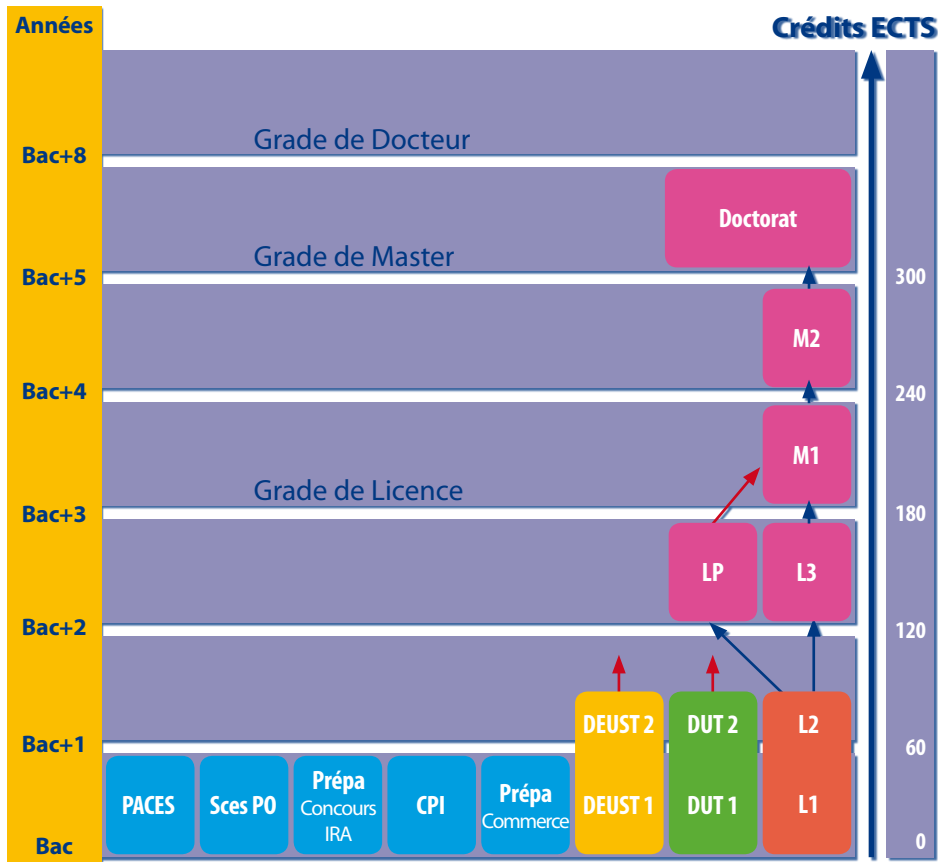




Loffre  
de

formation

# Une structure en 3 niveaux



- . PACES : Première Année Commune des Etudes de Santé
- . DEUST 1 et 2 : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année
- . DUT 1 et 2 : Diplôme Universitaire de Technologie 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année
- . L1, L2 et L3 : Licence 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année
- . LP : Licence professionnelle
- . M1 et M2 : Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année
- . Prépa Commerce : Classe préparatoire aux grandes Ecoles Commerciales
- . CPI : Cycle préparatoire intégré aux écoles d'ingénieurs
- . Prépa concours IRA : Classe Préparation aux concours de l'IRA de Bastia
- La poursuite d'études est soumise à conditions.

# Une formation, un métier

## Arts, Lettres, Langues

Guide interprète  
Rédacteur en chef  
Professeur des écoles  
Chargé de diffusion d'une compagnie de théâtre

## Sciences Humaines et Sociales

Psychologue  
Chargé de communication  
Attaché de presse  
Conseiller d'orientation psychologue

## Sciences, Technologies, Santé & STAPS

Technicien en analyses biomédicales  
Analyste programmeur  
Ingénieur en énergies renouvelables  
Ingénieur chargé de l'environnement  
Éducateur sportif  
Professeur  
Ingénieur en cosmétique  
Responsable d'entreprise de pleine nature

## Droit, Économie, Gestion

Notaire  
Juriste d'entreprise  
Généalogiste successoral  
Chargé de clientèle bancaire  
Responsable marketing  
Directeur des ressources humaines  
Avocat  
Directeur d'hôtel

# La Faculté des Sciences et Techniques (FST)

**La Faculté des Sciences et Techniques regroupe les domaines de formation :**

**Sciences et Technologies, Santé, et les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**

Elle prépare les étudiants aux trois diplômes permettant d'accéder aux grades universitaires **Licence, Master et Doctorat**. Il s'agit plus précisément de :

**. 3 Licences généralistes** (Bac + 3) : Sciences Fondamentales Appliquées (SFA), Biologie- Environnement (BE) et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS),

**. 11 spécialités de Master** (Bac + 5),

**. Doctorats** (Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie, Biochimie, Biologie, Géologie) (Bac + 8).

La **faculté des Sciences** propose également un **Cycle Préparatoire Intégré aux Écoles d'Ingénieurs** (CPI) étroitement lié aux licences SFA et BE.

Notre Faculté propose également aux étudiants **trois cursus de formations courtes et professionnalisantes :**

le **DEUST** « Analyses des Milieux Biologiques » et **2 Licences professionnelles** (Énergies Renouvelables et Systèmes Industriels).

Au travers de ce panel de formations (formations fondamentales et professionnalisantes, formation initiale, formation continue et formation en alternance), notre Faculté place l'étudiant au centre de son dispositif pédagogique avec des enseignements de qualité dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels du monde socio-économique.

Les formations que nous proposons à la Faculté des Sciences et Techniques sont en étroite relation avec les 6 thèmes de recherche de l'UMR CNRS 6134.

Notre ambition à travers la mise en place de moyens et le développement des axes de performances reconnus au niveau national et international est de permettre aux étudiants de devenir les cadres de demain, de développer leurs capacités à travers des cursus performants adaptés à l'évolution des métiers et de la société.



## • **Détail des formations :**

### **1 DEUST**

. Analyses des Milieux Biologiques \*

### **2 mentions de Licences généralistes**

. Sciences Fondamentales et Appliquées (parcours : Informatique, Mathématiques/Informatique, Physique, Physique/Chimie, Chimie).

. Biologie Environnement (parcours : Biologie Cellulaire-Physiologie, Biologie-géologie, Biologie des organismes-écologie)

### **1 Mention de licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

. Éducation et Motricité

### **2 Licences professionnelles**

. Énergie et Génie Climatique spécialité Management des Énergies Renouvelables (en partenariat avec l'IUT) \*

. Électricité et Électronique spécialité Systèmes Industriels \*

### **3 Masters Mention Sciences pour l'Environnement**

. Systèmes Énergétiques et Énergies Renouvelables (Recherche et Professionnel) \*

. Risques Majeurs (Recherche et Professionnel) \*

. Mathématiques et Applications : Mécaniques des Fluides (Recherche)

### **6 Masters Mention Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles**

. Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes (Recherche et Professionnel) \*

. Sciences de l'Eau et Environnement (Recherche et Professionnel) \*

. Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens (Recherche et Professionnel) \*

. Bio-ressources Végétales et Développement Durable (Recherche et Professionnel) \*

. Phytochimie, et Cosmétique (Recherche et Professionnel)

. Ingénierie Écologique (Professionnel) \*

### **2 Masters Mention Informatique**

. Systèmes d'Information et Internet (Recherche et Professionnel) \*

. Systèmes d'Information pour l'Environnement (Recherche et Professionnel) \*

(\*) Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.



### **Coordonnées**

Doyen : **Vanina Pasqualini**

Campus Grimaldi

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 51

Fax : +3 (0)4 95 45 0136

Courriels : [dmorel@unvi-corse.fr](mailto:dmorel@unvi-corse.fr)

[lpoggi@univ-corse.fr](mailto:lpoggi@univ-corse.fr)

[http // fst.univ-corse.fr](http://fst.univ-corse.fr)

# Institut Universitaire de Santé

L'Institut Universitaire de Santé remplace le Département santé qui avait été créé à l'université de Corse Pasquale Paoli en 2004-2005.

L'Institut Universitaire de Santé, siégeant à Corte, assure des enseignements de formation initiale relevant de la PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé) et du LMD infirmier ; des formations médicales spécialisées sanctionnées par un diplôme d'université ; des formations paramédicales et des licences professionnelles du domaine de la santé.

## L'institut est composé de deux départements :

- . santé
- . infirmier

Le Département Santé organise l'enseignement de la PACES en partenariat avec les Universités de la Méditerranée, de Nice-Sophia Antipolis, de Paris Descartes et de Paris Diderot. À l'issue de cette année de formation, les étudiants passent un concours permettant, en cas de réussite, d'effectuer des études dans une des filières suivantes : médecine, odontologie (dentaire), maïeutique (sages-femmes) ou pharmacie. Le nombre de places (Numerus Clausus) spécifique à l'université de Corse est fixé annuellement par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur, pour chaque filière. Les étudiants de l'université de Corse, classés en rang utile à l'issue du Concours, choisissent en fonction de leur rang de classement, d'une part, la filière d'études et d'autre part, un des différents établissements partenaires de l'université de Corse dans lequel ils poursuivront leurs

études. Il s'agit des facultés de médecine Paris Descartes, Paris Diderot, Aix-Marseille 2 et Nice, de la Faculté d'odontologie de Marseille, de Paris Descartes et de l'école de sages-femmes de Nice et de Baudeloque (Paris) et de Pharmacie de l'Université de la Méditerranée et de Paris Descartes.

Niveau requis BAC (Il est souhaitable d'avoir un baccalauréat scientifique de préférence avec mention).

Le département infirmier participe avec les IFSI de Bastia et d'Ajaccio à l'enseignement du L1 (Septembre 2009) et du L2 infirmier.

## Conditions d'admission

- De plein droit :
  - Si vous êtes bacheliers de l'année 2010: Vous devez vous inscrire auprès du service de la scolarité dès début juillet.
- Sur examen du dossier :
  - Si vous êtes bacheliers de l'année 2009, ou bien si vous êtes bacheliers antérieurs à l'année 2008 ayant déjà eu une inscription universitaire en France : vous devez compléter un dossier de demande de préinscription.

## Coordonnées

Directeur : **PU-PH Anh Tuan Dinh-Xuan**

Directrice-Adjointe : **Pr Liliane Berti**  
Responsable administrative : **Valérie Letreux**

Campus Grimaldi  
BP 52 - 20250 Corte  
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 50  
Fax : +33 (0)4 95 46 0154  
Courriel : [vletreux@univ-corse.fr](mailto:vletreux@univ-corse.fr)

# La Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS)

La **FLLASHS** se situe clairement sur la voie de modernisation dans laquelle le monde de la recherche et de la formation se trouve aujourd'hui engagé. Composante majeure en nombre d'étudiants inscrits elle maintient la volonté affirmée de proposer une carte de formation répondant aux exigences intellectuelles mais aussi pratiques et culturelles d'une société en mutation. De la Licence au Doctorat, l'offre de formation de la **FLLASHS** s'articule autour de la nécessité de préparer activement les étudiants à l'insertion professionnelle en leur permettant également de s'approprier une grille de lecture moderne sur les préoccupations sociétales actuelles. À l'heure où « l'instruction pour l'instruction » ne suffit plus, ce sont incontestablement les compétences, la polyvalence et le niveau d'employabilité qui priment dans la vie active.

## Domaine Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines

### 9 Licences

- Licence Langue et Civilisation Étrangères, spécialité : anglais
- Licence Langue et Civilisation Étrangères, spécialité : italien
- Licence Langue et Civilisation Étrangères, spécialité : espagnol
- Licence Langue et Civilisation Étrangères, spécialité : langue et culture corses
- Licence langues et cultures étrangères et régionales : parcours bi-disciplinaire : anglais-italien ou anglais-espagnol
- Licence Lettres Modernes

- Licence Arts : parcours art du Spectacle
- Licence Arts : parcours arts plastiques
- Licence Sciences du Langage (L3).

### 4 Masters

Master langues et Cultures

- Spécialité Anglais
- Spécialité Langue et Culture Corses
- Spécialité Études Littéraires, Formes et Expressions de l'Identité
- Spécialité Langues Romanes.

### 1 Diplôme National Guide Interprète National

### 1 Diplôme Universitaire Français Langue Étrangère (niveaux A2 et B1)

## Domaine Sciences Humaines et Sociales

4 Licences

- Licence Histoire
- Licence Sciences de l'Éducation (L3)
- Licence Information et Communication (L3)
- Licence Psychologie.

### Masters

Masters Sciences de l'Homme et de la Société

- Spécialité Gestion de la Diversité
- Spécialité Histoire et Anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen
- Spécialité Territoires, patrimoines et médias en Europe et en Méditerranée.

### Coordonnées

Doyen : **Pascal Ottavi**

Campus Mariani - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 0077

Fax : +33 (0)4 95 45 0122

Courriels : [cathyb@univ-corse.fr](mailto:cathyb@univ-corse.fr) /

[dpaolini@univ-corse.fr](mailto:dpaolini@univ-corse.fr)

# La Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion (DSEG)

L'Unité de Formation et de recherche de droit, sciences sociales, économiques et de gestion de l'Université de Corse qui selon ses statuts s'intitule « Faculté de droit et des sciences économiques » s'inscrit dans la tradition de l'Université de Pascal Paoli au XVIII<sup>e</sup> et veille à se conforter au standard des universités françaises et européennes. Elle profite de ce qu'elle est encore un établissement de taille humaine pour permettre des rapports conviviaux entre les étudiants et leur encadrement, optimiser la formation en renforçant les enseignements périphériques (langues, NTIC), et offrir une gestion adaptée à des parcours individuels.

## 3 filières s'offrent aux étudiants

### La filière Droit

- Capacité en Droit
- Licence en Droit
- Licence d'Administration publique (semestre 5 et 6).
- Parcours sciences politiques joint à la licence en droit, en collaboration avec l'IEP d'Aix-en-Provence. Il permet à un groupe d'étudiants sélectionnés par un concours ouvert aux bacheliers de l'Académie de Corse de 2009 et 2010 d'obtenir le diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence.
- Licence Professionnelle : Activités juridiques spécialité Généalogiste successoral
- Masters :
  - Droit spécialité droit notarial (professionnel)
  - Droit des collectivités territoriales

- (recherche et professionnel)
- Procès et Contentieux (professionnel)
- Classe préparatoire IRA.

### La filière Sciences Économiques

- Licence Économie-Gestion
- Master Développement territorial durable spécialité Ingénierie du développement territorial (professionnel) avec un parcours recherche Économie du Développement territorial.
- Classe préparatoire aux Grandes Ecoles Commerciales.

### La filière Tourisme

- Licence Tourisme (Commercialisation des produits touristiques)
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Management de l'hébergement
- Master Développement territorial durable spécialité Management du Tourisme durable des loisirs et sports de nature (professionnel et parcours recherche).

## Coordonnées

Doyen : **Jean-Yves Coppolani**  
Courriel : [decanatdroit@univ-corse.fr](mailto:decanatdroit@univ-corse.fr)  
20250 Corte  
Tél. : +33 (0)4 95 45 0016  
Fax : +33 (0)4 95 45 00 80  
**Service scolarité :**  
Courriel droit : [fsoulas@univ-corse.fr](mailto:fsoulas@univ-corse.fr)  
Courriel économie : [branca@univ-corse.fr](mailto:branca@univ-corse.fr)

# L'Institut Universitaire de Technologie (IUT)

Créé en 1983, en lien direct avec le tissu socioéconomique insulaire, l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Corte propose, à ce jour, **6 DUT** et **8 Licences Professionnelles**.

Des diplômes à bac +2/+3 accessibles en cursus initial ou par la voie de l'alternance, dans les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat, du commerce, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la biologie appliquée à l'agroalimentaire, à l'environnement mais aussi du génie civil et des énergies renouvelables.

**À travers 4500 m<sup>2</sup>** de surface, la possibilité est donnée à chaque étudiant d'allier la théorie à la pratique par le biais d'un matériel de formation de dernière génération :

- 20 salles de cours et de travaux dirigés ;
- 8 salles d'informatique avec pas moins de 200 postes PC/MAC ;
- 6 laboratoires de biologie ;
- 2 salles dédiées à la conception et à la réalisation audiovisuelles ;
- 1 salle de communication (avec caméra, téléviseur grand écran ...) pour les simulations d'entretiens de négociation-vente ;
- 1 amphithéâtre de 120 places muni de tous les équipements en matière de projection ;
- 1 halle technologique de plus de 200 m<sup>2</sup> consacrée au Génie Civil et à l'agroalimentaire ;
- 1 incubateur pour l'aide à la création d'entreprises...

## 6 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)

- DUT Génie Civil

- DUT Génie Biologique \*
- DUT Services et Réseaux de Communication \*
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations \*
- DUT Techniques de Commercialisation \*
- DUT Hygiène sécurité, environnement

## 8 Licences Professionnelles

- LP Génie Civil \*
- LP qualité, santé, sécurité et environnement
- LP Eau et Environnement
- LP Énergie et Génie Climatique option Management des Énergies Renouvelables \* (en partenariat avec la FST)
- LP Activités et Techniques du Son et de l'Image \*
- LP Entrepreneuriat \*
- LP Commerce mention Agroalimentaire\*
- LP Banque

## 1 DU

- Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse (CREATACC) \*\*

(\*) Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.

(\*\*) Accessible à la fois en formation initiale, en alternance et en formation continue.

## Coordonnées

Directeur : **Christian Cristofari**  
Campus Grimaldi - BP 52 - 20250 Corte  
Tél. : +33 (0)4 95 46 83 49 ou +33 (0)4 95 46 17 31  
Fax : +33 (0)4 95 46 15 19  
Courriel : [scolarite@iut.univ-corse.fr](mailto:scolarite@iut.univ-corse.fr)  
[www.iut.univ-corse.fr](http://www.iut.univ-corse.fr)

# Institut des Administrations et des Entreprises (IAE)

## L'Institut d'Administration des Entreprises de Corse est une composante de l'Université de Corse.

L'IAE de Corse fait partie du réseau national des IAE qui regroupe 30 instituts et propose 400 diplômes d'État en Sciences de Gestion (dont 250 diplômes de master). Ce réseau articule excellence scientifique et ingénierie pédagogique innovante pour répondre aux besoins de formation des étudiants et des entreprises.

L'IAE de Corse a pour missions, en collaboration avec les milieux professionnels, la recherche, l'élaboration, la transmission et la diffusion des sciences et techniques de gestion dans leur application à l'action économique et aux organisations publiques ou privées. Dans cette perspective, l'IAE dispense, en formation initiale et continue, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions de management des entreprises et de toutes organisations publiques ou privées.

### L'IAE de Corse propose :

- . Un Master 1<sup>ère</sup> année professionnel en sciences du management
- . Trois Master 2<sup>ème</sup> année en sciences de management dans les spécialités :
  - Administration des Entreprises (dispensé également en formation continue et en apprentissage)
  - Management des Ressources Humaines (dispensé également en

apprentissage)

- Affaires Internationales Sud-Méditerranéennes

. Diplôme Université (DU) en méthodes quantitatives appliquées à la gestion.



### Coordonnées

Directeur : **Jean-Marie Peretti**

Secrétariat administratif : Sylvie Santucci

Campus Mariani - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 63

Fax : +33 (0)4 95 45 0198

Courriel : [iae@univ-corse.fr](mailto:iae@univ-corse.fr)

<http://iae.univ-corse.fr>

# Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

## L'IUFM a été intégré à l'Université de Corse le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Sa mission est d'assurer au niveau Master la préparation aux concours et la formation professionnelle des futurs Professeurs de Lycées et Collèges, Conseillers Principaux d'Education et des Professeurs des Ecoles.

L'IUFM contribue également à la formation continue des personnels enseignants de l'Education Nationale en partenariat avec les services académiques.

## L'IUFM est constitué de 3 sites pédagogiques, Corte, Ajaccio et Bastia.

Les préparations aux concours du secondaire sont dispensées sur Corte et les formations aux concours de professeurs des écoles sur les sites de Bastia et Ajaccio.

Les concours de recrutement des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés ayant été réformés, l'Université de Corse s'engage dans la préparation de Masters « Métiers de la Formation », adaptés à la préparation aux concours de l'enseignement, avec leurs volets de connaissances disciplinaires, de compétences professionnelles et de recherche.

## MASTER « Métiers de la Formation » :

Spécialité Langue et Culture Corses  
Spécialité Anglais  
Spécialité Italien  
Spécialité Espagnol  
Spécialité Lettres Modernes  
Spécialité Education Physique et

Sportive  
Spécialité Conseiller Principal d'Education  
Spécialité Histoire – Géographie  
Spécialité Professorat des Ecoles (Standard et Spécifique bilingue)  
Spécialité Mathématiques  
Spécialité Sciences de la Vie et de la Terre.

En 2010/2011, pour les personnes titulaires d'une licence, d'un **Master 1** ou d'un **Master 2** et qui envisagent de s'orienter vers les métiers de l'enseignement, des modalités d'inscriptions spécifiques à chaque profil sont proposées par l'Université de Corse. A cet effet, une procédure de pré inscription est disponible sur <http://inscription.univ-corse.fr/>



## Coordonnées

Directrice : **Dominique Verdoni**  
RN 200  
BP 52 – 20250 CORTE  
Tél : 04 95 45 23 50

## Le centre de formation des apprentis universitaire (CFA univ) en région Corse

En complément de la formation initiale traditionnelle, l'**Université de Corse** propose des cursus par la voie de l'alternance. L'alternance associe, en partenariat avec le centre de formation (IUT, FST, IAE, FDSEG et FLLASHS), une structure d'accueil (entreprise, administration, association ...) qui est l'employeur de l'étudiant.

Ce binôme participe conjointement à la formation de ce dernier. L'alternance est adaptée à des étudiants souhaitant privilégier :

- Une formation structurée autour d'un projet personnel et professionnel ;
- Une insertion professionnelle progressive ;
- Une formation individualisée et doublement encadrée (double tutorat systématique en centre de formation et en structure d'accueil).

L'alternance se décompose en deux dispositifs :

- Le contrat d'apprentissage qui relève de la formation initiale. Son financement est assuré par l'employeur (qui peut bénéficier d'une indemnité compensatrice versée par la Région) et par la Collectivité Territoriale de Corse.
- Le contrat de professionnalisation, dépendant de la formation professionnelle, est financé par l'employeur.

À la rentrée 2010, 32 diplômes de

l'**Université de Corse** seront accessibles par la voie de l'alternance. Tous les niveaux de formation sont concernés :

- **Bac + 2** : DUT et DEUST
- **Bac + 3** : Licences Professionnelles
- **Bac + 5** : Masters.



### Coordonnées

Directeur : **Christophe Storai**  
 Responsable administrative : **Andréa Ceccarini**  
 Campus Grimaldi - Bat PPDB  
 BP 52 - 20250 Corte  
 Tél. : +33 (0)4 95 45 02 33  
 Courriel : [apprentissage@univ-corse.fr](mailto:apprentissage@univ-corse.fr)  
[www.cfa.univ-corse.fr](http://www.cfa.univ-corse.fr)

# L'École Doctorale

**L'École Doctorale « Environnement et Société » (ED 377)** de l'**Université di Corsica Pasquale Paoli** est constituée d'un ensemble de chercheurs et d'enseignants chercheurs (environ 180), de doctorants (environ 200) et de IATOSS (environ 20) en nombre suffisant pour créer à la fois une communauté et une dynamique. Lieu de formation, l'École doctorale vise l'excellence en la matière. Elle rassemble des unités et équipes de recherche reconnues par une évaluation nationale autour de projets d'études doctorales s'inscrivant dans la politique scientifique de l'établissement,

**L'École Doctorale, fortement pluridisciplinaire**, couvre des domaines de recherche larges qui rassemblent les thématiques des différentes équipes des entités de recherche labellisées.

A savoir : l'UMR-CNRS n°6134 « sciences pour l'environnement » (SPE), l'UMR-CNRS n°6240 « lieux, identités, espaces, activités » (LISA), la Fédération de Recherche n°3041 « environnement et société » (FRES), l'ERT n°2008-1362 « aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises » (AJPE). L'École Doctorale est chargée de conduire la politique scientifique de l'Université en matière de formation doctorale conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale. Elle coordonne l'organisation et le fonctionnement des études doctorales de l'Université qui sont une formation par la recherche, à la recherche, à l'innovation et à l'insertion professionnelle.

## **Dans le cadre de son programme d'actions**,

l'École doctorale favorise l'ouverture internationale des études doctorales et la conclusion de conventions de cotutelles de thèses. Elle s'assure de la qualité de l'encadrement des doctorants dans les équipes de recherche et veille au respect de la charte des thèses. Elle organise des échanges scientifiques et intellectuels entre doctorants notamment la *Journée de l'École Doctorale* au cours de laquelle les doctorants présentent leurs travaux de recherche. L'École doctorale participe au suivi de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

## **L'École doctorale organise la formation doctorale**

en proposant des actions étalées sur trois ans permettant aux doctorants d'être au contact permanent de l'évolution la plus récente de sa discipline, d'une part, de s'ouvrir hors du champ spécifique de sa thèse et de préparer son avenir professionnel soit dans le secteur académique (universités, grands organismes de recherche), soit dans le secteur privé (entreprises, milieux socio-économiques), d'autre part. Cette formation conduit à proposer à l'ensemble des doctorants trois grands types de modules :

- . des formations scientifiques de base (méthodologie, gestion d'un travail de recherche, ateliers de thèses, séminaires disciplinaires ou interdisciplinaires, ...)
- . des formations d'intérêt plus général (langues, informatique, communication scientifique et professionnelle, valorisation des résultats de la recherche, ...)

. une préparation à l'insertion professionnelle (culture d'entreprise, projet professionnel, employabilité, ...). A cela s'ajoute la participation aux enseignements du CIES et aux doctorales de Provence.

**Pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de thèse**, l'étudiant doit être titulaire du diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master. A défaut, il remplira la demande de dérogation au diplôme. L'agrément du projet de thèse se traduit par l'autorisation préalable d'inscription en doctorat. Le dossier est à télécharger sur le site de l'Ecole doctorale au cours du mois de juin et doit être déposé avant le 30 juin. L'inscription doit être renouvelée chaque année. Au-delà de la 3<sup>ème</sup> inscription, toute nouvelle inscription est subordonnée à l'obtention d'une dérogation à la durée.

**Le financement de la préparation d'une thèse** peut être de plusieurs sortes dont notamment :

. **Le contrat doctoral** (instauré par décret 2009-464) est un contrat écrit à

durée déterminée qui apporte toutes les garanties sociales d'un vrai contrat de travail, conforme au droit public. Il est conclu pour une durée de trois ans. Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'Ecole doctorale au cours du mois de juin et doit être déposé avant le 10 juillet (environ, date précise communiquée chaque année).

. **L'Aide Régionale Recherche Doctorant / Entreprise** est l'une des mesures du programme Corse Esprit d'Entreprise (CEE). Il s'agit de permettre aux entreprises dont l'activité se situe en Corse d'accueillir un doctorant pour mener une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique et, ce faisant, de renforcer les capacités de recherche et d'innovation des entreprises régionales. Il s'agit aussi, pour les étudiants, de mener dans les meilleures conditions leurs travaux de recherche et de leur permettre une meilleure intégration dans le monde économique.

. **Sans oublier**, selon le cas, les CIFRE, les bourses AUF, et les autres aides institutionnelles ou privées.

### Coordonnées :

Directeur : **Jean Costa**

Responsable administratif : **David Moungar**

Université de Corse – BP 52 – 20250 Corte

Tél : +33 (0)4 95 37 23 22

Courriel : [ecole.doctorale@univ-corse.fr](mailto:ecole.doctorale@univ-corse.fr)

# Le Service Commun de Formation Continue

La mission spécifique du **Service commun de la Formation Continue** de l'université est de proposer, de mettre en œuvre, de gérer les dispositifs qui sont adaptés aux publics de **Formation Tout au Long de la Vie** (qui sont les publics ayant interrompu leurs études de formation initiale depuis 2 ans) sur le territoire corse ; cette mission spécifique se traduit par :

- . Un maillage en région (Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Folleli, Ile Rousse, Porto Vecchio, Sartène) qui peut évoluer chaque année universitaire selon les besoins ;
- . Des pratiques pédagogiques adaptées :
  - programmation : des plannings aménagés pour la préparation aux diplômes nationaux,
  - accès à distance : des dispositifs qui intègrent de la formation ouverte à distance via internet (une plateforme spécialisée accessible depuis l'environnement numérique de travail de l'université),
  - contenus de formation professionnalisant : des actions de formation ciblées organisées en modules, créées à partir de besoins particuliers de formation pour des groupes de professionnels et de demandeurs d'emploi,
  - individualisation : tutorats.
- . La valorisation du potentiel de formation de l'université :
  - offre diplômante de l'université : niveaux de diplômes et domaines de formation,
  - potentiel d'enseignement des

universitaires et des professionnels associés aux enseignements,  
- potentiel des universités partenaires.

- . La mise en œuvre des procédures de VAE (validation des acquis de l'expérience) pour tous les diplômes nationaux professionnalisant délivrés par l'université de Corse :
  - un savoir faire du service et des responsables de diplômes dans l'initiation et le suivi des procédures : les procédures sont mises en œuvre depuis 2003,
  - des propositions individualisées pour le suivi et la planification,
  - des dispositifs individuels et collectifs.
- . La préparation au diplôme DAEU, diplôme national qui ouvre les mêmes droits que le baccalauréat.
- . La préparation à des diplômes de l'université de Corse (D.U.) spécialement conçus pour une professionnalisation par domaines d'activités.
- . Le soutien financier de la Collectivité territoriale de Corse : la Collectivité Territoriale de Corse retient chaque année un ensemble de propositions d'actions de formation émanant du Service commun de la Formation Continue de notre université, qu'elle soutient financièrement.

**Les domaines de professionnalisation et les formations susceptibles d'être proposées à la rentrée 2010/2011.**

## . GENERALISTE :

- DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires – option littéraire)

niveau bac  
9 sites prévisionnels.

### . SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, STAPS

Diplôme universitaire « Implantologie Orale »  
Diplôme Universitaire « Matériaux Composites »  
Diplôme Universitaire « Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse »  
Licence Professionnelle « Sécurité des Biens et des Personnes » – foad  
Diplôme Universitaire « Autour du vin »  
Diplôme Universitaire « Prise en charge des détrences vitales »  
Diplôme Universitaire « Adolescent et ses difficultés »  
Diplôme Universitaire « Gestion des situations de risques ».

### . SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence Professionnelle « Ingénierie de formation et d'Évaluation » foad  
Master 2 PRO « Systèmes de Formation, Evaluation, Encadrement » Option de master SHS – spécialité Gestion de la diversité.

### . DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master 2 PRO option « Administration des Entreprises » - Option de Master Sciences Gestion  
Master 2 PRO option « Ressources Humaines » - Option du Master Sciences de Gestion.

### Sessions qualifiantes :

. Tutorat en entreprises, conduite et

évaluation de projets, accompagnement à la médiation, méthodes et pratiques du coaching.

. Initiation aux SIG.

### Accès par VAP :

La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : ce type de procédure (régé par la loi de 1985) permet de demander l'accès à la préparation d'un diplôme national dont l'UEPP détient l'habilitation lorsque le diplôme de niveau inférieur n'est pas détenu par le candidat.



### Coordonnées

Directrice : **Nicole Balbi**

Directrice-adjointe : **Cécile Riolacci**

Campus Grimaldi - Bat PPDB - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 0017

Courriel : [formcont@univ-corse.fr](mailto:formcont@univ-corse.fr)

<http://formcont.univ-corse.fr>

Réussir

vos

études

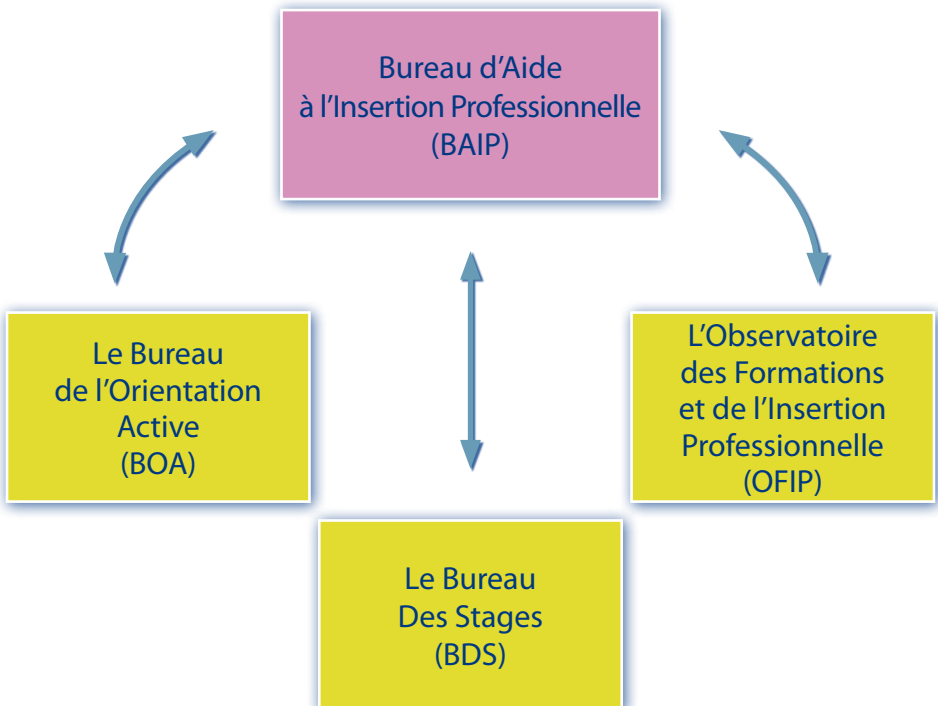
# La plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP)

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités votée en 2007 place l'orientation et l'insertion professionnelle au premier rang des missions prioritaires de l'université. Pour atteindre cet objectif, l'université de Corse s'est dotée d'une Vice-présidence uniquement dévolue à ces missions.

La mission générale de la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle est de développer des relations entre l'université dans son ensemble et le monde de l'emploi ainsi que les lycées.

La plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle accueille donc les étudiants ou les futurs étudiants afin de les informer sur les filières proposées à l'Université de Corse, mais également sur les différents concours de la fonction publique, les orientations, les réorientations ainsi que les métiers auxquels conduisent les formations universitaires.

Au sein de la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle a été créé le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) auquel sont subordonnés trois autres bureaux :



### **. Les missions du bureau de l'orientation active (BOA) :**

Gérer le partenariat entre enseignement secondaire et enseignement supérieur : site post bac, visite au sein des différents lycées de l'académie, permanences au sein des différents lycées dans le but de renseigner au maximum le lycéens sur les différentes filières proposées à l'Université de Corse, organisation de la journée portes Ouvertes de l'Université de Corse, organisation des journées à destination des professeurs principaux, CPE et Conseillers d'orientation psychologues.

Renseigner au maximum l'étudiant pendant son cursus universitaire : Organisation des journées de préentrées, renseignements sur les différentes orientations et réorientations possible.

### **. Les missions du bureau des stages (BDS) :**

Gérer les stages et les conventions de stage.  
Développer la bourse au stage et à l'emploi.

### **. Les missions de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) :**

Réaliser des enquêtes basées sur le devenir des anciens étudiants de l'Université de Corse.  
Réaliser des études basées sur l'évolution des taux de réussite des différentes filières proposées à l'Université de Corse.

### **. La POIP et ses missions :**

Accueillir l'étudiant ou le futur étudiant afin de lui donner un maximum d'informations sur les filières proposées à l'Université de Corse, mais également

sur les différents concours, les orientations, les réorientations et les métiers qui lui sont ouverts.

### **. La POIP et sa documentation :**

Un fond documentaire actualisé régulièrement est à la disposition de tous. Il concerne :

L'enseignement supérieur et les différentes filières de formation. (Universités françaises et européennes, grandes écoles...)

### **. Les Atelier d'aide à l'insertion professionnelle (AIP) :**

Depuis septembre 2008, la POIP propose un certain nombre d'ateliers visant à faciliter l'Insertion Professionnelle chez nos jeunes diplômés.

**Des Conseillers d'Orientation-Psychologues et des chargés d'orientation et d'insertion professionnelles sont à la disposition des étudiants, 2 jours par semaine, pour les aider à réfléchir à leur projet personnel et/ou professionnel.**

### **Horaires d'ouvertures**

• Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### **Coordonnées :**

Vice président en charge de l'information, de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

**Vincent Castola**

Directrice-administrative :

**Sylvie Graziani-Invernon**

Campus Grimaldi - Bat PPDB

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 21

Fax : +33 (0)4 95 45 0100

Courriel : [poip@univ-corse.fr](mailto:poip@univ-corse.fr)

# Le bureau des stages

## Les stages permettent de prolonger les enseignements suivis à l'Université par une formation pratique, effectuée en situation professionnelle.

Le stage doit présenter les garanties d'une formation appliquée et s'intégrer à la logique pédagogique du diplôme préparé. Dans l'intérêt même des étudiants, l'Université apporte un soin particulier à l'examen des projets de stage. Elle refuse de signer les conventions de stages lorsque les conditions d'accueil sont jugées insuffisantes, sur le plan déontologique, au vue de la législation et de la réglementation en vigueur sur les stages.

Tout d'abord, vous devez solliciter vos responsables de formation afin de connaître de manière précise, les particularités du stage, tel que celui-ci a été prévu par le règlement des études. Depuis la rentrée 09-10, seuls les stages obligatoires prévus dans le règlement des études, sont autorisés. Selon le type de l'organisme d'accueil, sachez que si votre stage dépasse deux mois, vous pouvez être gratifié.

## Que faire dès que vous avez décroché un stage ?

Vous devez saisir la convention en ligne sur l'ENT, éditer les exemplaires papiers, puis suivre le circuit de signatures. Une fois la convention signée par toutes les parties, le dossier complet avec les pièces justificatives, doit être remis au bureau des stages.



Toutes les informations concernant les stages, (circuit de signatures, gratification, pièces justificatives ...) se trouvent sur <http://campus.univ-corse.fr> Une bourse aux stages et à l'emploi est disponible également sur l'ENT.

### Coordonnées :

**M. Georges MANECY**

Tel : 04.95.45.01.88

Fax : 04.95.45.33.23

La prise de rendez-vous avec le bureau des stages est conseillée.

Courriel : [stages@univ-corse.fr](mailto:stages@univ-corse.fr)

# La bibliothèque universitaire

**La Bibliothèque de l'Université de Corse est pluridisciplinaire :** Droit, Sciences Économiques et de Gestion, Sciences Politiques, Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, Médecine, Sciences et Techniques, Sport.

## Les horaires

Du lundi au jeudi : 9h - 19h

Vendredi : 9h - 18h

Samedi : 9h - 13h

Les horaires peuvent être différents pendant les vacances. *Consulter le site.*

## Les missions de la BU

. La première mission du SCD est de permettre l'accès le plus large possible à la documentation qu'elle soit sur place ou à distance.

. Elle forme les étudiants aux méthodologies documentaires

pour une exploitation optimale des ressources sur support papier ou électroniques.

## Les services de la BU

. Prêt de documents sur place ou à domicile règlement Prêt

. Prêt-entre-bibliothèques (PEB) règlement PEB

. Formation aux méthodologies documentaires

. Aide aux lecteurs

. Outils d'aide à la recherche (abréviations – guides : en construction)

. Ressources électroniques

. Thèses

. Photocopieurs et imprimantes réseau

. Réseau Wifi

## Les conditions d'accès à la BU

Accès à tout public inscrit : règlement intérieur.



## Les ressources en ligne

L'Université est abonnée à un grand nombre de bases de données et de périodiques en ligne :

- . **Accès local** : ces ressources sont accessibles à tout lecteur inscrit depuis tous les postes de l'Université
- . **Accès distants** : la plupart des bases de données et périodiques en ligne sont accessibles à distance pour tous les membres de l'université (étudiants, enseignants, personnels). Il faut pour cela s'authentifier (codes d'accès à l'ENT). Certains éditeurs ne permettent pas l'accès distant pour leurs bases de données, ces bases portent alors la mention « pas d'accès distant ».

Droit	Economie - Gestion	Lettres
Dalloz Doctrinal + Editions législatives Juris classeur Lamyline reflexe Legifrance Lexbase Lextenso	Business source complet Cairn Econlit Lexis nexis business Numilog Sciences direct	Cairn Electre (accès réservé) Eric Francis

Médecine	Sciences	Pluridisciplinaire
Medline	Cas ENI Pascal Sciences direct Techniques de l'ingénieur	Electre Universalis Worldcat Terra economica Le monde Généralis

### Coordonnées :

Directrice : **Marie Paule Perez**

Campus Mariani. 22 avenue Jean Nicoli. 20250 Corte

Tél: +33 (0)4 95 45 02 86

Fax : +33 (0)4 95 45 32 84

# Les certifications en langues

L'**Université de Corse** donne à l'ensemble de ses étudiants la possibilité de valider gratuitement leurs niveaux de compétence en 4 langues : anglais, italien, espagnol et corse.

## Les CLES (Certificats de Compétences en Langue de l'Enseignement Supérieur)

Cette certification nationale s'adresse à des étudiants spécialistes d'autres matières que la langue présentée (un étudiant en LLCE d'italien peut par exemple présenter un CLES d'anglais). Le public directement concerné est celui de L3 dont l'examen de langue est sous format CLES. En effet, la validation d'un niveau B2 (en accord avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) de compétence en langue est vivement recommandée pour la poursuite de leurs études (en IUFM notamment) ou leur entrée dans le monde professionnel ou encore dans le cadre d'une mobilité à l'international. A noter que l'obtention du diplôme ne dépend pas de la validation du CLES. Des sessions annexes tout public, de niveau B1 et B2, seront organisées tout au long de l'année universitaire.

*Pour connaître les dates ainsi que les tarifs, veuillez vous rapprocher de M<sup>lle</sup> Danielle Paolini à la scolarité de lettres.*

## TOEIC (Test Of English for International Communication)

Le TOEIC est un test QCM qui évalue l'aptitude des non anglophones à communiquer en anglais dans un contexte professionnel. Il s'adresse

principalement aux étudiants des filières en rapport avec le milieu de l'entreprise.

*Pour connaître les tarifs, veuillez vous rapprocher de Mlle Danielle Paolini à la scolarité de lettres.*

## A Certificazione in Lingua Corsa

Cette certification concerne les étudiants de tous niveaux et de toutes composantes inscrits à l'**Université de Corse**. Elle se déroule à la fin de l'année universitaire et valide le niveau B1 ou B2 des étudiants. Elle répond aux mêmes exigences que les CLES et est en adéquation avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

## Le TOFEL (Test Of English as a Foreign Language)

Le TOFEL est un test qui évalue les compétences communicationnelles en langue anglaise dans un contexte universitaire. Il s'adresse principalement aux étudiants devant effectuer une année en pays anglophone durant leur cursus universitaire.



# Les certifications en informatique

La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des applications disponibles dans la vie courante et dans la vie professionnelle. Toute personne est aujourd'hui concernée par l'usage désormais banalisé d'outils informatiques. L'enseignement supérieur participe largement à l'effort engagé par les pouvoirs publics pour favoriser la maîtrise de ces nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information par l'ensemble de la société.

Dans ce nouveau contexte, les finalités relatives aux technologies de l'information et de la communication sont doubles ; il s'agit :

- de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques,

- de pouvoir établir qu'ils maîtrisent des compétences qui les aideront à s'insérer dans le monde des activités professionnelles à la fin de leur cursus.

Dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, a donc été institué un Certificat informatique et internet (C2i).

## Il est prévu deux niveaux :

- un niveau 1 d'exigence applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue. Ce premier niveau sera exigible pour l'entrée dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres ;

- un niveau 2 faisant l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées (à travers les enseignements de pré-professionnalisation et les filières professionnalisées).

Ainsi, le C2i niveau 1 atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur : recherche, création, manipulation, gestion de l'information, récupération et traitement des données, gestion des données, sauvegarde, archivage et recherche de ses données, présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail, échange et communication à distance, production en situation de travail collaboratif, positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques, etc.



Les  
activités  
étudiantes

# Activités Culturelles et Sportives \*

## Le CCU «Le Centre Culturel universitaire»

• **Le CCU s'adresse à tous les étudiants. Complément de la formation**, il offre des activités fondées sur la participation, le libre choix et l'ouverture sur la société. La fréquentation assidue des ateliers ouvre droit à l'attribution de crédits (ECTS).

**Le CCU fait aussi partie du réseau des « lieux culturels »** avec la programmation des spectacles et activités de la salle Natale Luciani : **CORTINSCENA** (théâtre), **CORSIC'ARTISTI** (musique et chants) et **UNIVERSITE INTER-AGES** (Cycle de conférences).

**L'Association de Soutien du CCU élabore un programme d'activités culturelles complémentaires.**

**Le CCU offre divers services et activités :**

- **Diffusion de l'information culturelle**
- **4 pôles d'activités hebdomadaires :** Écriture littéraire ; Techniques et arts visuels ; Arts de la scène et techniques d'expressions personnelles ; Pratiques vocales et musicales ; soit une vingtaine d'ateliers culturels ...
- **Publications :** création des ateliers d'écriture, collections prose, poésie, théâtre, littératures insulaires, revue en langue corse : « Bonanova, ouverte aux littératures de la Méditerranée ».
- **Aide à la création et à l'expression :** stages de théâtre et danse, moments littéraires, rencontres avec des auteurs,

récitals poétiques.  
Aide aux contacts inter-universitaires en Europe et Méditerranée.

• **Aide à la participation étudiante**  
• **Expression et animation du site informatique CCU :** [www.interromania.net](http://www.interromania.net)

• **Université Inter-Ages :** les activités culturelles proposées ont pour objectifs de favoriser le développement personnel des participants et de contribuer à la transmission du savoir entre les générations (acquisition de connaissances, compréhension de l'évolution de notre environnement, prise de conscience des grandes problématiques régissant nos conditions de vie).

• **Littérature :** « Lire en fête », semaine du livre et de la lecture (octobre,



Ministère de la Culture) • Le printemps des poètes, semaine consacrée à la poésie (fin mars, Ministère de la Culture)  
• Rencontres « Stonda scritta », moment d'expression littéraire en langue corse.

• **Théâtre** : le CCU est le siège corse de l'Istituto Internacional del Teatro del Mediterraneo (IITM, fédération de 25 théâtres de Méditerranée) et participe à ses activités internationales (Odyssée de la Paix, Odyssée du Danube, Programme Arrivée de l'Autre, etc.).

### Coordonnées :

Directeur : **Pr. Ghjacumu Thiers**

Secrétariat : **Louise Miniconi**

7, avenue Jean Nicoli

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 78

Fax : +33 (0)4 95 45 0157

Courriel : [iminico@univ-corse.fr](mailto:iminico@univ-corse.fr)



**universitaire la possibilité de pratiquer les activités physiques et sportives de leur choix en séances régulières hebdomadaires.**

Ces activités sont pratiquées selon trois orientations :

- . Formation : élément constitutif du LMD ou bonus pour les formations hors LMD
- . Loisir (pratique sportive sans notation)
- . Compétition .

## Le SUAPS «Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives»

. **Le SUAPS est un service commun de l'Université qui offre aux étudiants et au personnel**



**Les activités proposées pour l'année universitaire concernent :**

- . La condition physique (fitness, danse, gymnastique sportive, musculation, relaxation, aquagym, futsal)
- . Les sports collectifs (handball, volley-ball, basket-ball, football, rugby, tennis-ballon)
- . Les sports individuels (tennis de table,

badminton, natation, aïkido, boxe, escalade)

. Les sports de pleine nature (équitation, randonnée, raquettes, kayak de mer, voile, canyoning).

Pour pratiquer une ou plusieurs de ces activités, l'étudiant dès validation de son inscription administrative à l'université pourra venir s'inscrire au bureau du SUAPS muni de l'imprimé d'inscription, du certificat médical d'aptitude et de deux photos. Les compétitions sont organisées sous l'égide de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) par l'intermédiaire de l'Association Sportive U CASA.

### Installations sportives :

- . COSEC : gymnastique sportive, aïkido
- . Complexe sportif de Chabrières : tennis de table, football, boxe
- . Piscine : aquagym, natation
- . Halle Universitaire Raymond Montet : basketball, handball, volley-ball, badminton, escalade, fitness, danse, musculation, relaxation, tennis-ballon.

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi :  
de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Mercredi et vendredi :  
de 9h00 à 12h00  
(Fermé le vendredi après-midi)



### Coordonnées

Directrice- Adjointe : **Catherine Vican**

Secrétariat : **Paola Ventura**

7, avenue Jean Nicoli

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 0168

Fax : +33 (0)4 95 45 0157

Courriel : [suaps@univ-corse.fr](mailto:suaps@univ-corse.fr)

# Les associations étudiantes

## L'Université doit vous connaître !

**Les associations étudiantes doivent être recensées à l'Université de Corse.** Cela permet d'officialiser les personnes qui les composent et leurs contacts, de rendre compte de l'objet de leurs activités et d'en assurer un suivi administratif pour l'actualisation des documents constitutifs des associations.

## Un recensement obligatoire annuel.

Chaque année universitaire les associations étudiantes en cours de création ou déjà existantes doivent se faire recenser auprès de l'Université de Corse.

C'est aussi la démarche préalable pour déposer une demande de subvention auprès de l'Université dans le cadre d'un projet ou un voyage pédagogique.

## Les démarches à effectuer :

. Téléchargez les dossiers de demande de domiciliation sur le site de l'Université de Corse, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format *Word* et doivent être rendus sous forme informatique.

. Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 1 exemplaire format papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).

## Echéances et modalités de traitement :

Nous vous conseillons de déposer vos demandes au plus tôt dans l'année universitaire, le processus de traitement

des demandes étant relativement long. Les domiciliations sont examinées en CEVU et les avis favorables transmis au Président.

## Les aides aux associations :

Si dans le cadre d'une association étudiante vous avez des projets qui présentent un intérêt pour l'établissement et ses usagers, l'**Université de Corse** met à votre disposition deux types de dispositifs d'aide :

### . L'aide aux projets

Le Fond de solidarité et de développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) peut financer une partie d'un projet associatif à caractère culturel, sportif, environnemental, humanitaire ect ...

### . L'aide aux voyages pédagogiques

Dans le cadre de votre cursus Universitaire, et sous l'égide d'une association étudiante vous pouvez solliciter une aide pour un voyage à caractère pédagogique.

## Pour faire une demande d'aide au projet ou pour un voyage pédagogique :

. Téléchargez les dossiers de demande sur le site de l'Université de Corse, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format *Word* et doivent être rendus sous forme informatique.

. Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 3 exemplaires format

papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).

### **Echéances et modalités de traitement :**

Nous vous conseillons de déposer vos demandes au plus tôt dans l'année universitaire, le processus de traitement des demandes étant relativement long.

Les dossiers sont préalablement examinés en commission d'attribution des aides, puis transmis au CEVU.

Le CEVU communique les propositions au CA pour qu'elles y soient définitivement validées.

### **La DEVO est l'interlocuteur des associations :**

Situé sur le Campus Mariani (préfabriqué), la DEVO est votre interlocuteur pour toutes vos démarches :

le retrait et le dépôt des dossiers les informations générales sur les démarches ou les modalités d'attribution d'aides l'instruction des pièces des dossiers.



### **Coordonnées :**

Secrétariat de la DEVO : **Fély Mondiegt**

Tel : +33 (0) 0 95 45 01 56

Courriel : [mondiegt@univ-corse.fr](mailto:mondiegt@univ-corse.fr)

S'ouvrir  
à  
L'international

# Le Bureau des Relations Internationales

## Le BRI a pour missions :

- **Informers les étudiants internationaux** sur les procédures d'inscription.
- **Organiser le Test de Connaissance du Français (TCF)** sous l'égide du CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques) dans le cadre de la procédure D.A.P, mais aussi celui ouvert à tous publics.
- **Informers les étudiants de l'Université de Corse sur les possibilités de mobilité à l'international dans le cadre de leurs études** (programmes d'échanges, assistantat linguistique...) **et de leur stage.**
- **Gérer et coordonner les programmes d'échanges internationaux Erasmus** (dans l'Espace Economique Européen) pour les étudiants, enseignants et administratifs (mobilité entrante et sortante) ainsi que **CREPUQ** (Québec, Canada) pour les étudiants.
- **Gérer les bourses de mobilité internationale** pour études et pour stages des étudiants de l'Université de Corse.
- **Encadrer la mobilité entrante et sortante des étudiants internationaux et des étudiants corses, ainsi que les mobilités d'enseignement et de formation Erasmus entrantes et sortantes.**
- **Diffuser les informations relatives aux différents programmes et réseaux de coopération internationale**

(appels à projets, bourses d'organismes internationaux ...) auprès des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

- **Informers et orienters les enseignants-chercheurs** (pour les chercheurs, en partenariat avec la Direction de la Recherche et du Transfert) dans leur projet de mobilité et de développement de partenariats internationaux.
- **Rechercher de nouveaux partenaires et réseaux à l'échelle locale, nationale et internationale et coordonner les demandes de partenariats en interne et en externe.**
- **Apporter un appui à la coordination de projets européens et internationaux (ingénierie administrative).**

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. (sauf le mercredi matin et le vendredi après-midi pour le secrétariat et l'accueil des étudiants).

### Coordonnées

Responsable : **Émilie Simon**  
Campus Mariani  
Bat DEVU  
22, avenue Jean Nicoli  
BP 52 – 20250 Corte  
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 23  
Fax : +33 (0)4 95 45 33 17  
Courriel : [international@univ-corse.fr](mailto:international@univ-corse.fr)

# Les séjours d'études à l'international

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

## Le programme ERASMUS

Le programme Erasmus fait partie du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV).

Il doit son nom au philosophe, théologien et humaniste, Érasme de Rotterdam (1465-1536). Adversaire infatigable de la pensée dogmatique dans tous les domaines de l'activité humaine, Érasme a vécu et travaillé dans de nombreux endroits d'Europe, à la recherche de connaissances et d'expériences que seuls ces contacts avec d'autres pays pouvaient lui apporter. En léguant sa fortune à l'Université de Bâle, il a créé ce qui allait devenir par la suite la bourse de mobilité.

[www.europe-educationformation.fr](http://www.europe-educationformation.fr)

## Objectifs

. Partir dans un pays européen éligible au programme pour effectuer un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire

. Tous les domaines d'études sont concernés

. Les étudiants suivent les cours et passent les examens dans l'Université partenaire, les notes obtenues seront validées dans le cadre de votre diplôme à l'Université de Corse, grâce au transfert de crédits ECTS. Au final, vous obtiendrez un diplôme de l'Université de Corse.

## Conditions d'éligibilité

. Être inscrit à l'Université de Corse

. Avoir la nationalité française ou la nationalité d'un des pays éligible au programme Erasmus : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, ou posséder le statut de réfugié ou d'apatride ou de résident permanent (carte de séjour de 10 ans)

. Avoir achevé au moins votre 1<sup>ère</sup> année d'études universitaires (L1) : départ possible à partir de la L2.

## La bourse Erasmus études

La bourse de séjour Erasmus a pour objectif de couvrir le surcoût occasionné par les études à l'étranger.

Son montant mensuel varie chaque année (pour information, elle était de 150 €/mois en 2009-10).

Les étudiants boursiers gardent le bénéfice des bourses nationales sur critères sociaux.

Vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité de la CTC ou du MESR (voir plus loin).

## . Le Programme CREPUQ

Le programme CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) vous permet de suivre des enseignements au Québec pour un semestre ou une année universitaire.

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

## Les conditions d'éligibilité

- être inscrit à l'Université de Corse
- avoir achevé au moins votre 1re année d'études universitaires (L1)
- toutes les disciplines sont concernées, excepté la Médecine.

### Le dossier

Le dossier en lui-même est assez simple, mais il demande beaucoup de recherches, prévoyez d'y consacrer du temps. La présentation doit être impeccable, dactylographiée, y compris la lettre de motivation.

Votre dossier sera envoyé à l'université de votre premier choix, qui, si elle ne vous sélectionne pas, transmettra votre dossier à l'université de votre second choix etc.

Surtout, veillez à bien cibler votre premier choix.

Vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité de la CTC ou du MESR (voir plus loin).

### Autres programmes de mobilité

- Le principe de l'étudiant visitant ou Free Mover.

Cette procédure s'adresse aux étudiants qui ont déjà effectué un séjour Erasmus ou qui sont dans des filières où peu de partenariats Erasmus existent, ou encore aux étudiants souhaitant étudier à l'international (zone hors Europe comprise).

Si vous souhaitez partir en tant que Free Mover, assurez-vous d'abord que l'Université de votre choix accepte les étudiants ayant le statut Free Mover. Ensuite, renseignez-vous sur les frais d'inscription qu'elle pratique pour les Free Mover (ils peuvent être parfois

très élevés !)

**Rappel :** l'Université d'accueil ne délivre pas de diplôme à un étudiant visitant, elle délivre simplement un relevé de notes qui est ensuite validé par l'Université d'origine, à condition d'avoir établi son contrat d'études avec le responsable pédagogique et de s'être inscrit avant de partir.

Vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité de la CTC ou du MESR (voir plus loin).

### Les accords interuniversitaires

Il est également possible de partir vers d'autres pays grâce aux conventions de coopération signées avec des établissements universitaires étrangers.

Pour tout renseignement supplémentaire, renseignez-vous auprès du responsable de votre filière ou au BRI.

Vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité de la CTC ou du MESR (voir plus loin).



### Condition de participation

Être inscrit à l'Université de Corse.

**A noter :** vous pouvez également bénéficier d'une période d'assistantat linguistique à l'international (assistants du CIEP ou assistants Comenius), ou encore postuler à un programme particulier proposé par un organisme international. Pour plus d'infos, rendez-vous sur les pages « International/ Etudiants de l'Université de Corse » du site web de l'Université de Corse [www-univ-corse.fr](http://www-univ-corse.fr) !

### **Aides financières pour un séjour d'études à l'international :**

La bourse de mobilité Le dossier est à retirer au BRI.

Il s'agit d'une aide financière de 400 € par mois versée soit par la Collectivité Territoriale Corse, soit par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche MESR.

**A noter : tous les étudiants peuvent bénéficier de la bourse de mobilité, elles ne sont pas réservées uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS.**

Toutefois, les étudiants boursiers gardent le bénéfice des bourses nationales sur critères sociaux.



# Les stages à l'international

## Dans le cadre de votre formation, vous êtes nombreux à devoir effectuer un stage à l'étranger

Ce stage est l'occasion de booster votre CV d'une expérience complète : professionnelle et internationale. Un atout indéniable pour votre future insertion dans le monde du travail.

### Le stage ... pourquoi à l'étranger ?

Un stage à l'étranger, c'est une première expérience professionnelle et internationale à part entière.

Il apporte la preuve de votre motivation pour travailler dans d'autres contrées.

Il atteste aussi d'une capacité d'adaptation appréciée des recruteurs.

La démarche de recherche de stage est très importante.

### Recherches de stage

Il existe beaucoup d'organismes qui aident les étudiants à trouver un stage à l'étranger (la plupart de ces organismes sont payants).

Le Bureau des Relations Internationales reçoit souvent des offres de stage à l'international et les transmet au Bureau des Stages qui les ajoute à sa base de données stages sur l'ENT.

Aussi, consultez toute l'année l'ENT pour être informé des nouvelles offres de stages !

Parlez de votre projet de stage à vos professeurs, certains ont des contacts à l'étranger (universités pour des stages en laboratoires, ou peut-être même dans des entreprises).

### Le financement de votre stage à l'international

A noter : tous les étudiants peuvent bénéficier des bourses Erasmus Stage ainsi que de la bourse de mobilité, elles ne sont pas réservées uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS.

Toutefois, les étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS gardent le bénéfice de leur bourse.

### Le programme Erasmus : la bourse Erasmus Stage

Elle peut vous être accordée dans la limite du montant de la subvention accordée chaque année à notre établissement par l'agence nationale Europe Éducation Formation France.

### Les conditions d'éligibilité

Vous êtes inscrit à l'université de Corse à un programme d'études sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur, niveau doctoral inclus.

- Vous pouvez partir dès la première année d'études universitaires,
- Votre stage est reconnu par l'université de Corse comme faisant partie intégrante de votre programme d'études (sous forme de crédits ECTS),
- Vous effectuez ce stage dans une entreprise européenne située dans un pays éligible au programme Erasmus
- Votre stage doit être d'une durée comprise entre 3 et 12 mois.

### Quand et comment présenter votre candidature ?

**1.** Au début du semestre précédant votre départ, prenez contact avec le responsable de votre formation. Retirez

un dossier Erasmus Stage au BRI, il sera à rendre avant le 31 janvier.

**2.** Effectuez activement votre recherche de stage. Vous trouverez des informations à la POIP/Bureau des Stages, auprès de vos professeurs ou au BRI.

**3.** Lorsque vous aurez reçu le courrier du service des relations internationales vous informant de l'octroi de la bourse Erasmus stage, suivez la procédure du dossier Erasmus stage.

### Le financement de votre période de stage à l'international (zone Europe incluse)

#### La bourse de mobilité

Le dossier est à retirer au BRI. Il s'agit d'une aide financière de 400€ par mois versée soit par la Collectivité

Territoriale Corse, soit par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche MESR (selon les critères d'éligibilité).

#### Quand remettre le dossier ?

Pour l'attribution des bourses de mobilité du MESR et de la CTC, une commission d'attribution se réunit avant chaque CEVU.

**Il est donc indispensable de rendre les dossiers de demandes de bourses complets au BRI 15 jours avant les CEVU qui se tiennent généralement fin septembre, fin novembre, fin janvier, début avril et fin juin.**

*Par exemple, pour un stage débutant en janvier/février, le dossier est à rendre complet au BRI avant le 15 novembre.*



**Tout dossier remis en dehors de ces périodes entraînera un allongement du délai d'attribution des bourses CTC et M.E.S.R (et donc de paiement) qui seront renvoyées devant la prochaine commission du CEVU.**

Plus d'infos sur les pages « International/ Etudiants de l'Université de Corse » du site web de l'Université de Corse : [www-univ-corse.fr](http://www-univ-corse.fr)



la  
recherche

# Les 7 projets de recherche

L'identité scientifique de l'Université de Corse s'articule donc autour de **7 projets** pluridisciplinaires et labellisés au plus haut niveau par le CNRS. Chacun de ces projets allie recherche fondamentale et recherche appliquée dans une perspective finalisée et débouche sur des réalisations concrètes à haute valeur ajoutée.

## Feux :

Contribuer à éclairer les décisions et politiques publiques dans le domaine des feux de forêt.

Un premier axe de recherche se focalise sur le développement d'outils d'aide à la décision, pour la prévention et la lutte contre les incendies, et dont les applications s'étendent depuis l'aménagement des espaces naturels jusqu'à la formation des opérationnels de terrain. Pour cela une approche basée sur la complémentarité modélisation / simulations / expérimentation a été retenue.

Le second axe de recherche est relatif aux différents aspects humains à travers des analyses historiques, sociologiques, anthropologiques et juridiques des incendies.

## Énergies renouvelables :

Vent et soleil sont des atouts pour la Corse. Les recherches dans l'utilisation de ces ressources naturelles sont de plus en plus à l'ordre du jour. Ce projet s'articule autour de deux axes complémentaires : l'étude et la gestion des systèmes à sources renouvelables d'énergie et leur intégration dans le tissu



socioéconomique ; l'étude de matériaux nouveaux pour l'énergie photovoltaïque. L'Université développe notamment à Vignola une Plateforme de Recherche & Développement adossée à une centrale photovoltaïque, visant à étudier et expérimenter l'intégration massive des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la Corse.

## Ressources naturelles :

Les thématiques de recherche portent sur l'exploration de l'ensemble des ressources locales naturelles et spécifiques sur lesquelles peut s'appuyer une activité humaine durable. Ce projet présente un intérêt territorial et international en se concentrant sur l'analyse et la valorisation des ressources naturelles et plus particulièrement les agroressources. Les chercheurs de ce pôle de recherche caractérisent ces ressources par l'identification fine de

leurs constituants, la mise au point de méthodes d'analyse permettant cette identification essentielle en pharmacologie et cosmétologie. Trois types de ressources sont visés : ressources et produits alimentaires typiques, plantes aromatiques et médicinales, produits de la mer.



### **Gestion et la valorisation des eaux en Méditerranée :**

La question de l'eau est devenue au fil des ans une question stratégique au niveau mondial, concernant aussi bien les populations humaines que les bouleversements occasionnés à la faune et la flore. L'Université développe une approche scientifique originale de ce problème grâce à sa situation hydrologique et géographique. En effet, au niveau méditerranéen, les questions de disponibilité et de qualité de la ressource en eau constituent un enjeu fort dans la mise en œuvre des stratégies de développement. C'est pourquoi les actions de développement et d'aménagement du territoire doivent prendre en compte la gestion de l'eau et des systèmes aquatiques.

### **Dynamiques des territoires et du développement durable :**

La Corse de par sa situation insulaire et sa forte connotation territoriale permet l'étude des analogies avec d'autres dynamiques spatiales, comme l'émergence de périphéries et les phénomènes d'agglomération. Ces recompositions territoriales sont étudiées dans un contexte historique marqué notamment par un processus accru d'intégration économique des régions au niveau international, et par une pression constante des activités économiques sur l'environnement. Ces recherches spécifiques en termes de ressources naturelles et d'environnement attirent des chercheurs du monde entier.

### **Identités, Cultures :**

Les processus de patrimonialisation : L'Unesco a considéré que la sauvegarde des patrimoines était du devoir de tous les états. Encore faut-il développer une méthodologie scientifique qui permette de conserver ces données patrimoniales et de les valoriser avec le plus grand respect.

L'ambition de l'Université de Corse est de définir une base de données culturelle de la Corse par l'inventaire et la valorisation de ses patrimoines.

Cette richesse interdisciplinaire se conçoit comme un outil de compréhension des phénomènes



anthropologiques, archéologiques, historiques, littéraires et linguistiques étudiés depuis des années.

### **T.I.C. :**

Dans le cadre de l'arrivée du Web 2.0 et de l'explosion des technologies de la communication, l'Université se positionne dans ce domaine en couplant recherche scientifique et technologique. Dans les deux cas, les concepts (pour l'aspect scientifique) et la mise en œuvre des concepts (pour l'aspect technologique) sont utilisés pour l'étude de problèmes liés au comportement de systèmes complexes tels que la gestion et la modélisation de système à interfaces évolutives, la modélisation

de systèmes naturels, la conception de systèmes énergétiques, électroniques, et de télécommunication ainsi que l'analyse et le traitement de données anthropologiques, archéologiques, historiques ou économiques issues de recherches en SHS.

### **Coordonnées**

Directrice administrative :

**Nathalie Giorgi**

Direction de la Recherche et du Transfert

Palazzu Naziunale

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : 04 95 45 01 78

Fax : 04 95 45 32 52

Courriel : giorgi@univ-corse.fr

## *La cellule de valorisation de la recherche :*

La cellule de valorisation assure la promotion de la recherche et des savoirs-faire de l'Université et le développement des relations partenariales avec son environnement socioéconomique.

### **Offres de services pour les entreprises :**

- . Recherche des compétences universitaires adaptées au projet de l'entreprise.
- . Mise à disposition de plateaux techniques.
- . Accompagnement de l'entreprise dans ses relations partenariales avec les équipes de recherche.

### **Offres de services pour les équipes de recherche :**

- . Accompagnement dans le montage de collaborations.
- . Recherche de partenaires publics ou privés.

- . Rédaction et négociation des contrats.
- . Aide à la gestion de projets de recherche inter laboratoire.
- . Protection des intérêts de l'Université et des chercheurs (stratégie de propriété intellectuelle, cahier de laboratoire).
- . Formation et sensibilisation.
- . Diffusion d'informations.

### **Coordonnées**

Responsables :

**Colette Tomasi & Marie-Françoise Saliceti**

Campus Grimaldi. Bat PPDB

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : Colette Tomasi

+33 (0)4 95 45 01 82

Tél. : Marie-Françoise Saliceti

+33 (0)4 95 45 02 69

Cel : 06 13 16 40 58

Fax : +33 (0)4 95 45 02 70

Courriels : ctomasi@univ-corse.fr

saliceti@univ-corse.fr

vie

pratique

# Le service de médecine préventive (Cellule handicap)

Le service est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide, animé par un infirmier, une assistante sociale et une secrétaire.

## Il assure :

. Les visites médicales obligatoires pour les étudiants venant d'une autre université dont le dossier médical n'a pas été transféré et à la demande de tout étudiant, quel que soit son niveau d'études.

. Les consultations sociales : pour tout problème personnel, entretien, conseil, information, appui dans les démarches : bourses, hébergement, ressources ...

. L'information sur tout problème touchant à la vie de l'étudiant : handicap, contraception, sexualité, maladies sexuelles, Sida, toxicomanies...

. Une cellule accueil pour les étudiants handicapés physiques, moteurs ou sensoriels, temporaires ou définitifs ou pour les étudiants ayant un problème de santé handicapant leur scolarité : toutes les démarches, en vue de l'aménagement des études et des examens, sont réalisées dans la plus grande confidentialité.

. Les vaccinations et les soins d'urgence.



## Coordonnées

Directrice : **Roberte Stromboni**

7 avenue Jean Nicoli

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : Gilbert Colonna (infirmier)

+33 (0)4 95 45 00 19

Tél. : Assistante sociale

+33 (0)4 95 45 01 20

Tél. : Louisa Seddok (secrétariat /  
accueil handicap)

+33 (0)4 95 45 01 67

Fax : +33 (0)4 95 45 00 62

Courriel : [medecine@univ-corse.fr](mailto:medecine@univ-corse.fr)

# Le Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

## Ses missions :

Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants.

## Qui peut bénéficier des œuvres universitaires ?

Tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ouvrant droit à la Sécurité Sociale Étudiante.

## Les services proposés :

Le logement et la restauration universitaire, un service social, des emplois temporaires, l'accueil des étudiants étrangers, des activités culturelles et de loisirs, des voyages...

## Bourses et logement :

Tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur habilité à recevoir des boursiers (en ce qui concerne la demande de bourse) et qui répond à des conditions d'âge, de nationalité et de progression dans les études peut en faire la demande. La demande s'effectue à l'aide du Dossier Social Étudiant.

## Coordonnées

### CROUS de Corse

22 avenue Jean Nicoli - BP 55  
20250 Corte

Tél. : +33 (0)4 95 45 30 00

Fax : +33 (0)4 95 610157

[www.crous-corse.fr](http://www.crous-corse.fr)

## Le Dossier Social Étudiant

Il s'agit d'un dossier unique instruit par le CROUS qui permet d'effectuer simultanément une demande de :

. Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux,

. Logement en résidence universitaire.

**Procédure :** les demandes doivent être formulées entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante. Il faut déposer son dossier sur internet :

[www.crous-corse.fr](http://www.crous-corse.fr)

## Les Logements étudiants

Tout étudiant inscrit dans un établissement ou une section d'établissement ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante peut solliciter l'attribution d'un logement en résidence universitaire.

Les décisions d'admissions sont communiquées aux candidats en juin (admissions complémentaires en juillet). Le CROUS de Corse gère trois sortes de résidences : les résidences conventionnées, les résidences traditionnelles, les autres résidences.

Renseignements sur internet [www.crous-corse.fr](http://www.crous-corse.fr)

## Les aides aux étudiants

### Les bourses

Bourses sur critères sociaux :

Conditions d'attribution :

. Situation sociale : avoir des parents disposant de revenus insuffisants pour financer des études supérieures (calculé selon un barème national)

. Nationalité :

Sont concernés :

- Les étudiants français
- Les étudiants étrangers porteurs de la carte OFPRA



- Dans certains cas : les étudiants de l'Union Européenne ou étrangers (se renseigner auprès du CROUS)
- Âge : avoir moins de 28 ans pour la première demande
- Diplôme : baccalauréat ou équivalent.

**Renseignements et simulations :**  
[www.crouscorse.fr](http://www.crouscorse.fr)

- **L'aide à la mobilité internationale :**  
C'est un complément accordé aux étudiants bénéficiant de la bourse. Elle est accordée aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant une partie de leurs études ou un stage à l'étranger, dans le cadre de leur cursus universitaire (de 2 à 9 mois ; 400 €/mois). Le dossier est à récupérer au bureau des relations internationales de leur

établissement.

### **Le Fonds National d'Aide d'Urgence :**

Il permet de répondre aux situations particulières ponctuelles ou durables, notamment :

- détresse financière,
- rupture familiale,
- indépendance familiale avérée,
- reprise d'études.

Une commission d'attribution académique décide, au vu du dossier de l'étudiant, du montant de l'aide.

### **Le complément bourse de mérite :**

Depuis la rentrée 2008, cette aide est accordée :

. aux élèves de terminale, futurs étudiants boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec la mention TB,

. aux étudiants boursiers « lauréats » à la fin de la licence (l'aide est versée pendant les 2 années de Master).  
Montant 800 €/an.

Les aides pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement :  
À compter de la rentrée 2009/2010 les étudiants inscrits en Master et préparant le concours de professeurs des écoles, professeur de collège ou de lycée, conseiller principale d'éducation peuvent bénéficier d'aide financière spécifique qui s'ajoute à la bourse sur critères sociaux, et à l'aide au mérite du ministère de l'enseignement supérieur.

**Renseignements et simulations :**  
[www.crouscorse.fr](http://www.crouscorse.fr)

### **Les bourses de fondations :**

Giveka-lowg-Lassence-Figaro-Legs dolory-Barts :

Pour plus de renseignement s'adresser au secrétariat du CROUS ou sur [www.crousorse.fr](http://www.crousorse.fr)

### **Les allocations :**

Allocations de recherche :

Elles concernent les étudiants préparant un Doctorat, âgés de moins de 25 ans lors de leur première inscription en thèse.

### **Renseignements :**

S'adresser au responsable de l'école doctorale.

### **Allocation Erasmus :**

La bourse communautaire Erasmus peut-être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange inter établissement (de trois mois à un an). Dossier à retirer auprès du service international de l'Université.

### **Allocation pour la diversité dans la fonction publique :**

Se renseigner auprès de la préfecture de votre département.

### **Les aides au logement :**

**. L'APL** (Aide Personnalisée au Logement) :

Elle s'adresse essentiellement aux résidents de foyers à caractère social, aux occupants de nouvelles résidences. Renseignements sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**. L'ALS** (Allocation Logement à caractère Social) :

Elle peut être attribuée aux occupants de tout autre logement. La demande s'effectue auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du lieu du logement loué.

Renseignements sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Ces aides sont versées directement au CROUS et viennent en déduction du loyer.

Les résidences conventionnées Pascal Paoli 2, Porette, Grossetti 020, Grossetti 024 ouvrent droit à l'APL, les résidences traditionnelles Pascal Paoli 1, Grossetti 023, Grossetti 025 et les autres résidences (Central Fac) ouvrent droit à l'ALS.

### **Les restaurants universitaires :**

Le CROUS propose aux étudiants des formules de restauration variées, peu coûteuses et équilibrées.

La carte CROUS est un porte-monnaie électronique (PME) qui vous permet de régler vos repas au Restaurant Universitaires, dans les Cafèt et aux distributeurs automatiques. Elle peut être chargée par CB, chèque, espèces dans les différents points de vente (RU, Cafèt, Accueil). Elle vous évite l'achat de ticket ou la recherche de monnaie, et les files d'attente. Disponible toute l'année, elle est gratuite !

*(Pensez à fournir la photocopie de votre carte étudiante).*

### **Plusieurs lieux de restauration vous sont proposés :**

**Le restaurant universitaire campus Mariani**

#### **Heures d'ouverture :**

- du lundi au jeudi de 11h30 à 13h30 et de 19h00 à 20h30
- le vendredi de 11h30 à 13h30 (fermé le vendredi soir, le samedi et le dimanche)

Le coût du repas s'élève à 2,90 €.

## Les Cafèt'

### Cafétéria Campus Mariani

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00  
(fermé le samedi et le dimanche)

### Cafétéria campus Grimaldi

- du lundi au jeudi de 8h00 à 14h00 et de 18h00 à 21h00
  - le vendredi de 8h00 à 14h00
- (fermé le vendredi soir, le samedi et le dimanche)

### Cafétéria IUT

- du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- (fermé le samedi et le dimanche).

**Renseignements sur le site :**  
[www.crous-corse.fr](http://www.crous-corse.fr)



# En cas d'urgence

## Médecins généralistes

- **CASAMATTA** Jean-Rémy  
Tél. : +33 (0)4 95 46 09 62
- **CASANOVA** Joseph  
Tél. : +33 (0)4 95 46 09 19  
ou +33 (0)4 95 46 01 68
- **LESCHI** Jean-Louis  
Tél. : +33 (0)4 95 61 04 12
- **GHIONGA** Pierre  
Tél. : +33 (0)4 95 46 16 11  
ou +33 (0)4 95 46 11 02
- **GUIDICELLI** Jean-Félix  
Tél. : +33 (0)4 95 46 16 11
- **POLI** Xavier  
Tél. : +33 (0)4 95 46 16 11
- **MARIETTI** Marie-Jeanne  
Tél. : +33 (0)4 95 48 63 22

## Médecins spécialisés

- **ALBERTINI** Marie (angéiologie)  
Tél. : +33 (0)4 95 61 16 19
- **MALLERONI – MANTEI** Juliette (dermatologie). Tél. : +33 (0)4 95 46 24 01
- **RENUCCI – GHIONGA** Françoise (ophtalmologie). Tél. : +33 (0)4 95 46 01 91
- **SCHIFF** Hubert (psychiatrie). Tél. : +33 (0)4 95 46 10 93

## Dentistes

- **ALBERTINI** J-François  
Tél. : +33 (0)4 95 46 23 71
- **CAMPANA** Jacques  
Tél. : +33 (0)4 95 46 06 01
- **GRAZIANI** Jean-Noël  
Tél. : +33 (0)4 95 61 08 43
- **Centre Mutualiste UGRM de Haute-Corse**  
Tél. : +33 (0)4 95 46 25 92
- **SCM GARCIA-GAFFAYOLI**  
Tél. : +33 (0)4 95 46 08 96

## Pharmacies

- **BATTESTI – PANCAZZI**  
avenue du 9 septembre  
Tél. : +33 (0)4 95 46 08 95
- **LESCHI** - 19, cours Paoli  
Tél. : +33 (0)4 95 46 08 12
- **MANZI** - 12, cours Paoli  
Tél. : +33 (0)4 95 46 00 02

## Laboratoires d'analyses médicales

- **FAURE-SIMEONI** 28 bis, cours Paoli  
Tél. : +33 (0)4 95 46 11 45
- **MANNONI** 19, cours Paoli  
Tél. : +33 (0)4 95 46 16 33

## Le planning familial

- Avenue Jean Nicoli. 20250 CORTE  
Tél : 04.95.46.06.45

## Infirmiers

- **CAMPOCASSO** Lisandru lotissement Porette. Tél. : +33 (0)4 95 46 27 94
- **CERUTTI** Pierre lieu-dit Cutincu Saint Pancrace. Tél. : 06 23 01 38 31
- **DE NOBILI** Jean Baptiste résidence Citadelle. Tél. : +33 (0)4 95 46 05 91
- **FRANCESCHINI** Pierre-Jean, 1 place Padoue. Tél. : +33 (0)4 95 47 42 57
- **GIORGI** Aline 19 bis, cours Paoli  
Tél. : +33 (0)4 95 46 14 57
- **Groupeement Exercice Professionnel Infirmier (GEPI)** 9, rue colonel Ferracci.  
Tél. : +33 (0)4 95 46 25 18
- **PERGOLA** Valérie Lieu-dit Fussadu.  
Tél. : +33 (0)4 95 47 09 05
- **POEY** Véronique avenue Pdt Pierucci  
Tél. : +33 (0)4 95 46 06 78
- **PULICANI** Nathalie résidence Le Culumbu. Tél. : +33 (0)4 95 61 36 48
- **VINCENT** Françoise immeuble Tristan Pierucci. Tél. : +33 (0)4 95 46 11 52

## Se déplacer

### En avion

- **Compagnie Corse Méditerranée** (CCM) Réservations Corse : 36 54
- **Air France** : 36 54
- **Easy Jet** : 0826 103 320

### En bus

- **Gare routière d'Ajaccio**  
Tél. : +33 (0)4 95 51 55 45
- **Gare routière de Bastia**  
Tel: +33 (0)4 95 31 73 76

### En bateau

- **SNCM** : 32 60 "SNCM"
- **Corsica Ferries**  
Ajaccio : 33 (0)4 95 50 78 82  
Bastia : +33 (0)4 95 32 95 95
- **Compagnie Méridionale de Navigation** (CMN)  
Ajaccio : +33 (0)4 95 11 01 00  
Bastia : +33 (0)4 95 55 25 55
- **Moby Bastia**  
Tél. : +33 (0)4 95 34 84 94
- **SAREMAR Bunifaziu**  
Tél. : +33 (0)4 95 73 00 96

### En train

- **Chemins de Fer de la Corse**  
• Siège : BP 237 20294 Bastia cedex  
Tél. : +33 (0)4 95 32 80 60  
Fax : +33 (0)4 95 34 01 14

## Se distraire

### Se distraire

- **Piscine municipale**  
Quartier Porette  
Tél. : +33 (0)4 95 46 11 99
- **COSEC municipal**  
Quartier Porette  
Tél. : +33 (0)4 95 46 17 20
- **Stade Santos-Manfredi**  
Avenue Président Pierucci  
Tél. : +33 (0)4 95 61 05 66
- **Parc des Sports de Chabrières**  
RN 200  
Tél. : +33 (0)4 95 46 27 64  
ou +33 (0)4 95 46 24 45 (Dojo)
- **Cinéma L'Alba**  
Route Tavignanu  
Tél. : +33 (0)4 95 46 11 50
- **Musée de la Corse**  
La Citadelle  
Tél. : +33 (0)4 95 45 25 45
- **Fonds Régional d'Art Contemporain**  
La Citadelle  
Tél. : +33 (0)4 95 46 22 18





## Università di Corsica

BP 52 - 20250 Corti

Tél. : +33(0)4 95 45 00 00

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)

Rédaction : POIP de l'Université de Corse

Responsable de la publication : Université de Corse

Réalisation : Visuel Impact

Charte graphique Université de Corse / Service Communication

Éditeur : POIP de l'Université de Corse

Campus Grimaldi Bt PPDB - BP52 - 20250 Corte

Tél. : 04 95 45 00 21 - fax : 04 95 45 33 05

Courriel : [poip@univ-corse.fr](mailto:poip@univ-corse.fr)

# Espace Numérique de Travail

Université di Corsica Pasquale Paoli  
UNIVERSITÀ DI PASQUALE PAOLI



Accueil

Personne

Ma Université

Études, documents, accès

Page

Sciences

Courriel

Agenda

Emploi du temps

Cours en ligne

Blog

campus.univ-corse.fr

www.univ-corse.fr



Identifiant : n°étudiant

Mot de passe : date de naissance

## **Università di Corsica Pasquale Paoli**

L'Université de Corse a été fondée en 1765 par le général Pasquale Paoli, alors Gouverneur de l'île. Pour les notables corses, c'est la concrétisation d'une très ancienne revendication, initiée dès les débuts de la révolution corse en 1731. L'Université avait son siège à Corte. Les moyens financiers de son fonctionnement avaient été trouvés : les cours y étaient gratuits, les professeurs tous des ecclésiastiques réguliers, comme il était d'usage à l'époque et les étudiants percevaient une bourse de 15 à 20 lires par mois. Le style de Paoli se manifestait dans tous les actes de son gouvernement et aussi à l'égard de l'Université : l'examen public se fait au mois de mai, en présence du Conseil d'État et du Général, qui tirait lui-même les sujets, pour montrer à quel point la Nation toute entière avait les yeux fixés sur l'Université. Cette Université semble avoir été la « digne réponse » de la Corse à la « trop longue dépression culturelle » dans laquelle la République de Gênes l'avait maintenue, selon les paolistes. Ainsi cette institution apparaissait-elle comme « la pupille des yeux » de Paoli, symbole de l'indépendance et de la liberté de l'île. Les événements de l'histoire furent cause de sa fermeture après quatre années. Les derniers examens eurent lieu en mai 1768, l'année où la Corse fut cédée à la France. Cette fermeture parut, durant plus de deux siècles, définitive. C'est en 1981, dans la même ville de Corte, que l'Université réouvre ses portes, suite à un mouvement populaire, et accueille ainsi ses cinq cents premiers étudiants.

Università di Corsica Pasquale Paoli  
BP 52. 20250 Corte  
[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)